



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes



BIBLIOGRAPHIE

Mars 2010

Validation des Acquis de l'Expérience V.A.E

**Pour tout renseignement :
Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie**

Centre de ressources de La Rochelle

15 rue Alsace Lorraine - 17044 La Rochelle Cedex 1

Anne Angot : 05 46 00 32 56 - Mail : a.angot@arftlv.org

Laëtitia Bodard-Valadeau : 05 46 00 32 48 - Mail : l.bodard@arftlv.org

Centre de ressources de Jaunay-Clan

Téléport 5 - Avenue du Parc du Futur - BP 40003
86131 Jaunay-Clan Cedex

Sylvie Gay : 05 49 50 37 52 - Mail : s.gay@arftlv.org



Cette bibliographie a été réalisée par les documentalistes du centre de ressources de l'Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie. Elle regroupe des références bibliographiques (ouvrages, études, articles).

Pour aller plus loin...

✓ **Les centres de documentation de l'Agence Régionale de la Formation** présentent un fonds documentaire de plus de 3500 ouvrages, 120 dossiers documentaires et 60 abonnements à des revues spécialisés dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. A Poitiers et La Rochelle, ils proposent des services de consultation, de prêt et de recherches documentaires à la demande.

✓ **Le portail Emploi Formation en Poitou-Charentes** propose les actualités régionales classées par GFE et par secteurs d'activités, les revues documentaires en téléchargement, mais aussi toutes les actualités de l'emploi et de la formation aux niveaux régional, national et européen, des fiches techniques juridiques, un agenda...

<http://www.arftlv.org/>

✓ **Les publications de l'Agence Régionale de la Formation tout au long de la vie :**

- ARF Info, la revue bimestrielle d'actualités avec ses fiches techniques juridiques
- Le répertoire ARES des dispensateurs de formation en Poitou-charentes
- Le guide de l'apprentissage en Poitou-Charentes
- Les carnets métiers
- La collection Repères
- La lettre des fonds européens
- Convergences

Sommaire

La validation des acquis de l'expérience

I – VAE : mode d'emploi

I – 1 – Le droit à la VAE.....

I – 2 – Les principes.....

I – 3 – Les financeurs.....

I – 4 – Les organismes certificateurs.....

I – 5 – La VAE en Poitou-Charentes.....

II - VAE : la démarche.....

II – 1 – Gestion des compétences et valorisation de l'expérience .

II – 2 – L'accompagnement

II – 3 – Le rôle du jury

II – 4 – Les guides

III – VAE : application et expériences

III – 1 – Ou se renseigner ?.....

III – 2 – CQP, titres, diplômes, référentiels, RNCP.....

III – 3 – La VAE en entreprise

III – 4 – La VAE dans les branches professionnelles.....

III – 4 – VAE et publics particuliers.....

CONCLUSION – bilan et perspectives

I – VAE : mode d'emploi

I – 1 – Le droit à la VAE

La vae : le difficile usage collectif d'un droit individuel

La VAE peine-t-elle à décoller en raison du manque de concertation entre salariés et employeurs ? C'est la question soulevée par le Centre d'étude de l'emploi dans cette étude. Alors que les prévisions gouvernementales prévoyaient 60 000 VAE par an, le nombre global de candidats certifiés par cette voie s'élève à 77 000 depuis 2003. Le taux d'échec devant le jury est par ailleurs important, comme le note les auteurs de l'étude : En 2006, sur environ 60 000 dossiers jugés recevables par les principaux ministères certificateurs, 26 000 certifications ont été délivrées.

DOCUMENT NUMERIQUE : BUREAU Marie-Christine, TUCHSZIRER Carole, CENTRE D'ETUDES DE L'EMPLOI, CONNAISSANCE DE L'EMPLOI, octobre 2008, 4 p.

http://www.cee-recherche.fr/fr/connaissance_emploi/58-VAE_usage_collectif_droit_individuel.pdf?L=134842&K=IJT39047IJL34787II81695IS17

Réf. : 6726

La validation des acquis de l'expérience : la reconnaissance d'un nouveau droit

Plus de vingt auteurs tentent de répondre aux questions suivantes :

Comment la VAE s'inscrit-elle dans l'histoire de la formation professionnelle et de l'éducation permanente ? Quelle place prend-elle dans les politiques de formation tout au long de la vie ? Quels sont ses effets sur le statut juridique et l'économie des diplômes ? Et sur l'articulation entre système éducatif et marché du travail ? Quelle est cette expérience dont on dit valider les acquis ? Comment s'opère cette reconnaissance ? Sur quelles normes s'appuient les accompagnateurs et les jurys ? Quelles sont les attentes de ceux qui sollicitent cette reconnaissance ? Quelles sont les figures du déni de reconnaissance ?

OUVRAGE : COLLECTIF D'AUTEURS, janvier 2007, 477 p.

Réf. : L3527 - ORI 3

La validation des acquis de l'expérience

Prendre en compte des compétences individuelles acquises dans toutes sortes de situations... favoriser la formation tout au long de sa vie... Beau principe ou réalité ? La loi de modernisation sociale a récemment promu la « Validation des Acquis de l'Expérience » suivant une évolution présente dans la plupart de nos voisins européens. Dans une version optimiste, la VAE s'inscrit dans l'objectif de promotion sociale trop souvent figé par le diplôme de départ obtenu en formation initiale. Mais comment s'effectue sa mise en oeuvre ? Est-elle accessible à tous ? Quels obstacles faut-il lever ? On trouvera dans ce dossier de nombreux témoignages de parcours aboutis ou non qui permettent de mesurer la distance entre les principes et leur réalisation. Ceux qui valident, institutions et membres de jurys, disent aussi comment ils travaillent et organisent l'accompagnement des candidats.

OUVRAGE : CAHIERS PEDAGOGIQUES, 457, novembre 2007, 70 p.

Réf. : L3622 - ORI 3

I – 2 – Les principes

La Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Fiche technique juridique.

<http://www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/1338/G%201.7.pdf.aspx>

INTERNET : ARFTLV, février 2010

Parcours type du candidat à la VAE

Schéma d'un parcours type d'un candidat à la VAE ; de l'information préalable du candidat au dépôt de la demande et l'écriture du dossier en passant par l'examen devant le jury et l'obtention de la certification visée.

http://www.arftlv.org/TELECHARGEMENT/280/Parcours_candidat_VAE.doc.aspx

INTERNET : ARFTLV, janvier 2010, 1 p.

Relancez votre carrière par la VAE

La validation des acquis de l'expérience commence à porter ses fruits : demandeurs d'emploi ou salariés n'hésitent plus à faire valider par un titre, une certification ou un diplôme leurs compétences acquises hors formation. Ce dossier revient sur le dispositif, les démarches et les financements à travers quatre articles :

- VAE : un dispositif qui a pris de l'ampleur ;
- Quelles sont les motivations des candidats ? ;
- De la candidature à la validation ;
- Handicap, chômage... la VAE pour tous !

ARTICLE : REBONDIR, Mars 2010, pp. 55-63

Réf. : 7108

VAE

Validation des acquis de l'expérience

Ce livre est un guide pratique sur la VAE : du début de la démarche à l'obtention du diplôme. Il donne 100 réponses aux questions que les candidats se posent pour démarrer et faire aboutir son projet. À la fin de chaque réponse, l'auteur dévoile au candidat un ultime conseil pour l'aider à surmonter toutes les difficultés.

Le sommaire de l'ouvrage est bâti selon les étapes officielles par lesquelles doivent passer les candidats à une VAE (livret 1, livret 2, jury et enfin les résultats). Tout est passé en revue : les modalités d'obtention des documents à présenter, l'organisation personnelle tout au long du projet, les questions délicates qui se posent (avec les réponses adaptées), des exemples et des conseils pour mener une démarche de VAE de bout en bout.

OUVRAGE : DRUGMAND Christian, MATTIO Lise, AFNOR, octobre 2009, 245 p.

Réf. : L3903 - ORI 4

La VAE, quand l'expérience vaut le diplôme

Cet ouvrage explique le fonctionnement pratique de la VAE et détaille l'offre de certification, la procédure, les attentes du jury et les tarifs pratiqués par les organismes valideurs.

OUVRAGE : ADJAS Sofia, LES EDITIONS DEMOS, 168 p.

Réf. : L3391 - ORI 3

Reconnaissance, validation et expérience

Cet ouvrage est destiné à un public en recherche de validation d'acquis (salariés, demandeurs d'emploi, fonctionnaires, agents, employés, libéraux...). Axé, sur la VAE, on y trouve aussi des explications sur d'autres dispositifs comme la RAEP (reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle) ou encore la VES (validation des études supérieures).

Il se compose de quatre chapitres : les dispositifs existants au niveau national, les différentes étapes du parcours de validation, la constitution du dossier et sa rédaction finale pour validation.

OUVRAGE : PIROT Marie-Claude, PRESSES UNIVERSITAIRES SEPTENTRION, 1/12/2007, 247p.

Réf. : L3593 - ORI 3

I – 3 – Les financeurs

Quelles sont les possibilités de prise en charge financière ?

Le dispositif de Validation des Acquis de l'Expérience peut être payant. Son coût est variable selon les certifications visées et les organismes certificateurs ou valideurs concernés. Vous pouvez financer votre démarche VAE à titre individuel et des possibilités de prise en charge financière totale ou partielle existent.

<http://www.travail.gouv.fr/vae/vous-etes-un-particulier/quelles-sont-les-possibilites-prise-charge-financiere/645.html>

INTERNET : Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement – mars 2007

Boostez votre carrière par la VAE !

La validation des acquis de l'expérience commence à porter ses fruits : demandeurs d'emploi ou salariés n'hésitent plus à faire valider par un titre, une certification ou un diplôme, leurs compétences acquises hors formation. Ce dossier présente la réforme, les démarches ainsi que les financements mobilisables.

ARTICLE : *REBONDIR*, 140, mars 2007, pp. 59-68

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: 6369

I – 4 – Les organismes certificateurs

Facilitatrice de l'émergence de projet" : le témoignage d'une professionnelle de l'orientation dans un Opcv

Voici dix ans, la décision du CCFP (Centre de coordination formation-profession), organisme paritaire collecteur agréé de "l'économie sociale", d'instaurer un accompagnement pour les salariés est venue officialiser une fonction qu'Evelyne Nahon exerçait déjà depuis plusieurs années au sein de l'Opcv. La présentation du parcours de cette personne, aujourd'hui conseillère en formation, permet de mettre l'accent sur la double compétence nécessaire pour cette activité : connaissance des structures et de leur fonctionnement en matière de gestion des ressources humaines, et capacité à accompagner les individus dans l'élaboration de leur projet. Entrée au CCFP en tant que secrétaire, chargée de l'offre documentaire de formation, Evelyne Nahon a vite compris l'enjeu de la communication sur cette question, et a entrepris une formation qualifiante sur la circulation de l'information dans l'entreprise. Chargée du "SVP formation", elle a ensuite travaillé sur un projet de logiciel pour les adhérents. Nommée responsable formation, elle s'est engagée dans un cursus de psychologie du travail avec le Cnam et est devenue "conseillère en formation", même si elle regrette que cette dénomination ne laisse pas apparaître l'accompagnement des parcours individualisés. Elle a suivi une formation sur les "démarches d'accompagnement et de reconnaissance des acquis", une autre sur le coaching et une formation de formateurs, et, pour le diplôme d'études supérieures "Conduite de projet en économie sociale par la recherche-action", a utilisé la validation des acquis.

ARTICLE : *ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, 208, mai-juin 2007, pp. 45-46

Réf. : a3521

Certification et validation pour les emplois dans les services. Repères

Ce document est le fruit d'un travail réalisé par un groupe interministériel dans le cadre de l'appui et l'animation des processus de professionnalisation du programme " Nouveaux services-emplois jeunes ". Destiné aux professionnels, ce document recense, en un premier temps, les possibilités de certification et de validation d'acquis existant actuellement pour toute personne candidate, quel que soit son statut (jeunes, salariés, demandeurs d'emploi, indépendants). Pour chaque ministère " valideur ", sont décrits : le champ de son intervention dans le domaine de la certification, les modalités et procédures de validation des acquis, les éventuelles dispositions prises par le ministère dans le cadre du programme " nouveaux services-emplois jeunes ". Le document, en un second temps, sélectionne des types de certifications spécifiques au programme NSEJ, se rapportant donc essentiellement au champ des services.

OUVRAGE : Ministère du Travail et des Affaires Sociales, DGEFP, 1/1/2004, 153 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3205

La VAE en 2006 dans les ministères certificateurs : 26 000 candidats ont obtenus un titre ou diplôme

En 2006, 48 000 candidats se sont présentés devant un jury en vue de l'obtention, par la voie de la VAE, de tout ou partie de plus de 700 titres ou diplômes délivrés par les certificateurs publics. Ces candidats se présentent soit pour la validation finale du titre ou diplôme, soit pour obtenir une ou plusieurs unités de compétences composant le titre. 26 000 candidats ont obtenu une certification totale, soit 16 % de plus qu'en 2005.

Le choix de la moitié des candidats se concentre sur une dizaine de certifications. Les diplômes et les titres de niveau CAP-BEP dans le champ sanitaire et social représentent un tiers de l'ensemble

des candidatures. Deux tiers des candidats se présentent à une certification de niveau inférieur ou égal au bac.

Parmi les candidats à la VAE pour les certifications des principaux ministères, sept candidats sur dix sont des femmes et deux candidats sur trois occupent un emploi.

DOCUMENT NUMERIQUE : PREMIERES SYNTHES, 44.3, octobre 2008, 8 p.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2008.10-44.3.pdf>

Réf. : 6678 -

I – 5 – La VAE en Poitou-Charentes

Sur mesure, la fiche des politiques régionales

Cette publication de la Région Poitou-Charentes, se concentre sur la formation professionnelle et notamment sur la VAE : 3 916 personnes accompagnées par la Région en 2008 au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience.

INTERNET : Conseil Régional Poitou-Charentes. *Sur mesure*. Octobre 2009, n° 27, 7 p.

La VAE dans le Sud Deux-Sèvres en 2009

Le Point régional conseil VAE (PRC) Sud Deux-Sèvres couvre le territoire de Melle, où est située sa résidence administrative, Niort et Saint-Maixent. Il est animé par un chargé de mission régionale qui anime et coordonne l'action de douze conseillers de neuf structures partenaires différentes (CCI, CIBC, etc.). En 2009, 31 réunions d'information publiques ont permis à près de 400 personnes de s'informer sur la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les conseillers ont reçu 560 personnes soit 5 et 7 % de plus qu'en 2007 et 2008 ; elles ont été plus de 15 % à demander plusieurs entretiens pour s'engager dans la démarche. Les demandes de validation émanent principalement de personnes entre 30 et 44 ans, dont une majorité de femmes (60,5 %) et d'employés (57,14 %). Les secteurs les plus recherchés sont le secteur du travail social et des soins personnels, suivi de près par le secteur tertiaire et le secteur du commerce et de la distribution. La fermeture de quelques grosses entreprises explique l'augmentation significative du nombre de demandeurs d'emploi : plus de 50 % en 2009 (contre moins de 40 % en 2007 et 2008).

ftp://ftp.arftlv.org/portail/documentation/Bilan_2009_PRC_Sud_79.pdf

INTERNET : PRC Sud Deux-Sèvres, février 2010, 5 p.

Le Chèque d'Accompagnement à la VAE

Le Chèque d'Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience est une aide régionale individuelle à la formation conçue par la Région Poitou-Charentes. Elle permet à ses bénéficiaires d'assumer les coûts inhérents à l'accompagnement vers la VAE.

<http://www.cr-poitou-charentes.fr/fr/education/formation/dispositifs/cavae.dml>

INTERNET : Conseil Régional Poitou-Charentes – mars 2007

La VAE valorise son expérience

Avec une progression du nombre de personnes reçues dans les points relais en 2006, la VAE connaît un succès grandissant en Poitou-Charentes, profitant d'une meilleure identification auprès du public concerné. Cet article évoque l'évolution de l'activité des points relais conseils qui est désormais assurée par des chargés de mission mis en place par la Région.

ARTICLE : CARIF INFO, 226, mai-juin 2007, pp. 2-3

Réf. : n2831

VAE en milieu protégé : l'assurance d'un accès à la qualification

Mettre en valeur les acquis professionnels des salariés reconnus travailleurs handicapés et développer leurs compétences dans les métiers qu'ils exercent : tels sont les objectifs de l'opération de VAE organisée en Charente-Maritime par la DDTEFP 17 et des structures du milieu protégé.

ARTICLE : CARIF INFO, 226, mai-juin 2007, p. 4

Réf. : n2833

Valoriser l'expérience des élus syndicaux

S'ils ont dû abandonner leur métier de base pour remplir leurs mandats, les salariés militants ont développé de nouvelles compétences. Depuis mars 2004, en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), le Centre régional d'études et de documentations économiques et sociales (Credes), basé en Poitou-Charentes, a lancé une expérimentation destinée à offrir à l'élu une perspective professionnelle à l'issue de son mandat. Il s'agissait de trouver une méthode pour que l'engagement de ces salariés militants puisse se traduire en diplôme par le biais de la VAE. Exemples de certifications visées : un diplôme d'études supérieures appliquées (Desa) en gestion du personnel ou en formation ; un certificat de compétences "management d'une association" ou "insertion sociale des personnes handicapées". Les pouvoirs publics suivent de près l'opération pilote du Credes. L'Etat, la Région Poitou-Charentes et le Fonds social pour l'emploi l'ont financée à hauteur de 25 000 euros.

ARTICLE : *LE MONDE*, Le Monde Economie, 27 septembre 2005

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: 6020

Les aides à la VAE de la Région et de l'Assedic

Pour donner davantage de chance à un candidat qui souhaite valider son expérience, la région Poitou-Charentes a créé un dispositif d'aide individuelle pour l'accompagnement à la VAE des publics les plus fragilisés : le chèque régional d'accompagnement VAE. Cette fiche technique présente les organismes d'accompagnement, les bénéficiaires, les aides individuelles, les conditions de mise en oeuvre et le financement.

ARTICLE : *CARIF INFO*, 218, septembre 2006, np.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: n2649

Assistant(e) de vie et vae - Une opération partenariale menée en Charente-Maritime

Cet article revient sur l'initiative des sept agences pour l'emploi de Charente-Maritime qui ont sélectionné et proposé à 500 demandeurs d'emploi de leur secteur de faire valider leur expérience et d'accéder au titre professionnel d'assistant de vie.

ARTICLE : *CARIF INFO*, 205, Avril 2005, p.11

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: n2308

II - VAE : la démarche

II – 1 – Gestion des compétences et valorisation de l'expérience

« Regards croisés sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) »

Dégager les freins et la valeur ajoutée de la Vae, et permettre aux décideurs d'affiner leurs orientations politiques et les actions à mener tels étaient les objectifs d'un séminaire organisé en février 2008 par l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et le PRES « UniverSud Paris ». Ces actes reprennent les extraits les plus significatifs des interventions, notamment celles des tables rondes sur les enjeux de la VAE dans les PME/PMI, dans les grands groupes et les entreprises et dans la fonction publique et les collectivités territoriales. Parmi les questions abordées, "qu'en est-il aujourd'hui de la réalité de l'appropriation de la culture compétences dans le monde socioprofessionnel et de l'utilisation concrète des outils et méthodes associées telles que la GPEC » sachant que "la VAE constitue l'un des leviers naturels de cette GPEC" et que la notion de compétences "est véritablement au coeur du processus de certification qu'est la VAE" ?

DOCUMENT NUMERIQUE : UNIVERSITE EVRY, UNIVERSUD PARIS, 1/4/2008, 23 p.

http://www.univ-evry.fr/pdf/FC/actes_colloque_VAE_10_04_08.pdf

Réf. : L3662 -

Le management des compétences : développer les parcours professionnels et l'employabilité

Les parcours professionnels étant désormais marqués par une plus grande mobilité, chacun doit s'attendre à changer d'entreprise, d'emploi, voire de métier, durant sa vie active. Cette évolution du marché du travail s'articule autour de trois exigences : le développement de la formation, l'importance de l'expérience professionnelle et de compétences et la nécessité de responsabiliser plus fortement les individus par rapport à leur employabilité. L'auteur analyse les principales évolutions de la mobilité professionnelle depuis les vingt dernières années puis, à travers des tests et exercices, s'interroge sur les façons dont l'entreprise peut accompagner ses collaborateurs dans leur trajectoire professionnelle.

OUVRAGE : ROY-LEMARCHAND Ghyslaine, ESF EDITEUR, 1/9/2007, 136 p.

Réf. : L3590 - ENT 1

La professionnalisation : acquérir et transmettre des compétences

L'objectif de cet ouvrage est d'appréhender à la fois les enjeux et les formes de la professionnalisation afin de dégager des points de repère sur les conditions et les modalités qui favorisent la construction et le partage des compétences. Les auteurs passent au crible le large éventail de dispositif de professionnalisation en indiquant avantages et limites pour chacun d'entre eux. Ils expliquent comment apprendre en situation de travail en impliquant managers et salariés dans ce processus de professionnalisation. L'ouvrage propose une démarche, des outils et des illustrations au travers de cas d'entreprises ayant mis en oeuvre une ingénierie de professionnalisation.

OUVRAGE : CONJARD Patrick [sous la dir.de], DEVIN Bernard [sous la dir.de], ANACT, 1/9/2007, 159 p.

Réf. : L3591 - FOR 21

Conseiller en point relais conseil : une activité inédite dans le champ de l'information/orientation/conseil

Cet article a pour but de caractériser le travail et les compétences professionnelles pour une nouvelle fonction de l'information/orientation : le conseil en point-relais-conseil en VAE. Il est issu d'une recherche-action avec un groupe d'analyse de pratiques qui a réuni douze conseillers dans un objectif de professionnalisation. L'analyse de pratique a été conduite selon une démarche d'analyse collective de l'activité et à partir du cadre théorique et méthodologique de la didactique professionnelle. Trois questions sont traitées :

1. Quelle est la structure de la situation de travail à laquelle les professionnels ont à faire ?
2. À quoi correspondent concrètement des activités telles qu'informer, conseiller ou identifier une voie de certification pertinente pour le demandeur d'un conseil ?
3. Comment et de quoi sont constituées les compétences des professionnels ?

ARTICLE : *EDUCATION PERMANENTE*, 171, juin 2007, pp. 183-199
Réf. : n2842

La VAE en 2008 au ministère chargé de l'emploi

En 2008, 10 700 dossiers de candidature ont été jugés recevables pour les titres professionnels du Ministère chargé de l'Emploi, soit 5 % de plus qu'en 2007. Plus des deux tiers des candidats ont entre 30 et 49 ans. Les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à se présenter à une épreuve de validation (62 % contre 38 %) ; les titres présentés sont de nature différente, les femmes se positionnant davantage sur des titres concernant les services (95 % contre 46 % pour les hommes), les hommes sur ceux de l'industrie et du bâtiment (54 % contre 5 % pour les femmes). Les titres professionnels les plus demandés sont majoritairement de niveau V, notamment le titre d'Assistant de vie aux familles, même si les demandes les concernant sont en régression depuis 3 ans. Les demandeurs d'emploi, près de deux fois plus nombreux à se présenter à une épreuve de validation que les salariés, sont également plus nombreux à n'avoir rien validé, et parmi eux, les femmes plus que les hommes (12 % de femmes pour 10 % d'hommes).

INTERNET : DARES. *PREMIERES SYNTHES*, 010, février 2010, 4 p.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2010-010.pdf>

Auto-orientation tout au long de la vie : le portfolio réflexif

Cet ouvrage présente la perspective socio-historique des relations de l'homme au travail et à la formation. Ainsi il identifie les évolutions du contexte socio-économique et les modifications qu'elles créent pour le salarié et montre l'importance de l'auto-orientation tout au long de la vie. Il propose différents outils et démarches de portfolio et en particulier, la démarche méthodologique de portfolio réflexif.

OUVRAGE : LAYEC Josette, *L'HARMATTAN*, 1/9/2006, 132 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3435

Regards croisés sur les relations formation emploi

Au sommaire de ce dossier, notamment : La notion de compétence dans les activités de VAE.

REVUE : *FORMATION EMPLOI*, 101, Janvier-mars 2008, 255 p.

Réf. : 6551

II – 2– L'accompagnement

Un accompagnement de type partenarial pour des parcours professionnels durables

Réfléchir à la construction de parcours professionnels met en question à la fois les entreprises, dans leur mode de gestion des ressources humaines comme en témoigne l'actuel débat sur la sécurisation des parcours professionnels et également les individus eux-mêmes dans l'assemblage de leurs aspirations avec les contraintes de performance qu'impose la compétitivité de l'entreprise. En se fondant sur une pratique de « référent pédagogique » auprès de candidats à la démarche de VAE, l'auteure présente la notion de « parcours professionnel durable » comme alternative à la carrière, et suggère l'importance, pour sa réalisation, d'un accompagnement « partenarial ».

ARTICLE : GLEE Catherine, *EDUCATION PERMANENTE*, décembre 2009, pp. 65-76

Réf. : n3204

La traduction des compétences en VAE : une activité partagée

A l'occasion d'une journée de rencontres sur la traduction des compétences en Validation des acquis de l'expérience (VAE), des acteurs du dispositif, notamment des accompagnateurs et des membres de jury VAE, ont partagé leurs expériences et débattu de leurs pratiques respectives. L'objectif de cette journée était d'apporter des éléments de réponse aux accompagnateurs, soucieux d'articuler leur travail d'accompagnement avec les attentes du jury, et demandeurs d'outils pour aider les candidats à exprimer leurs compétences. Cet article comprend également un point sur une initiative originale du réseau angevin des accompagnateurs de VAE.

ARTICLE : BELLIO Sophie, *TRAIT D'UNION*, décembre 2009, p. 5

Réf. : f32124

La traduction des compétences en VAE : une activité partagée

Bibliographie sur l'accompagnement réalisée à l'occasion d'une rencontre-débat organisée en décembre 2009 à Angers.

<http://www.cariforef->

[pdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/101209_biblioVAE_finale.pdf](http://www.cariforef-pdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/101209_biblioVAE_finale.pdf)

INTERNET : Carif Pays de la Loire, décembre 2009, 16 p.

Elaboration et réduction de l'expérience dans la validation des acquis de l'expérience

Pour parler de l'expérience dans le cadre de la mise en place et du développement des dispositifs de VAE, cet ouvrage centre son analyse sur l'activité des professionnels chargés de la mise en place de ces dispositifs : accompagnants, PRC, jurys ...

DOCUMENT NUMERIQUE/OUVRAGE : CUVILLIER Bruno, FAUDIERE Laëtitia, METRAL Jean-François, TOURMEN Claire, CHAKROUN Borhène, MAYEUX Catherine, PIAU Anny, CEREQ, RELIEF, octobre 2009, 108 p.

<http://www.cereq.fr/pdf/relief28.pdf>

Réf. : L3882 - ORI 3

Des candidats inégalement soutenus dans leur démarche de VAE

Tous les individus ne sont pas égaux quand ils engagent une démarche de VAE. Deux ans après avoir franchi la première étape de la validation, un quart d'entre eux ne se sont toujours pas présentés devant le jury et 35 % ont abandonné la démarche, cependant, l'enquête fait ressortir de fortes disparités, liées notamment au secteur dans lequel le salarié officie et les types d'employeurs qui l'emploie.

D'autre part, montre l'enquête, 52 % des aspirants à une certification de niveau V n'ont pas bénéficié de l'accompagnement facultatif et payant à la VAE.

ARTICLE/DOCUMENT NUMERIQUE : LABUYERE Chantal, QUINTERO Nathalie, CEREQ, BREF, avril 2009, 4 p.

http://www.actualite-de-la-formation.fr/IMG/pdf/Bref_-_VAE.pdf

Réf. : 6903

Quelle professionnalisation pour les accompagnateurs en VAE ?

La mise en place de la VAE à partir de 2002 a fait apparaître dans les structures de formation un nouvel acteur : l'"accompagnateur en VAE". Son rôle consiste à guider le candidat dans la procédure, depuis le choix d'un niveau de certification jusqu'à la présentation du dossier devant un jury, et, parfois, lorsque la validation est partielle, à préconiser un suivi de formation complémentaire. Aujourd'hui, l'accompagnement représente-t-il un nouveau métier dans le champ de la formation des adultes ?

ARTICLE : PINTE Gilles, CENTRE INFFO, ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, septembre 2008, pp. 55-62

Réf. : a3723

Formation et professionnalisation : l'accompagnement en question

Si la formation professionnelle continue est un objet dont les problématiques et les enjeux sont relativement bien cernés, cela ne semble pas le cas de l'accompagnement et encore moins celle d'accompagnement à et dans la formation dont les contours apparaissent peu définis et les enjeux encore diffus. A travers de nombreux articles, cette revue revient sur les transformations du système de formation professionnelle et propose un premier regard sur la notion d'accompagnement.

Au sommaire :

1 - Mise en perspective et cadre institutionnel de l'accompagnement - De l'accompagnement social à la généralisation de l'accompagnement : une mise en perspective ;

2 - Analyse des dispositifs d'accompagnement et de professionnalisation : la validation des acquis de l'expérience ;

3 - Regards de praticiens : La fabrique des cadres.

DOCUMENT NUMERIQUE : FORMATION & TERRITOIRE, ARIFOR, 12, juin 2008, 65 p.

http://www.arifor.fr/IMG/pdf/F_T12_web.pdf

Réf. : L3663 –

Le Créfo et la VAE

Accompagner la VAE demande des compétences nouvelles que doit développer l'organisme de formation et qu'il pourra réinvestir. Le Créfo (Centre de recherches et d'études en formation et organisation) est un organisme de formation du Nord-Pas-de-Calais opérant majoritairement dans les secteurs social et médico-social. Il a relevé le défi de la VAE : plus de 1 000 personnes ont bénéficié depuis 2003 de l'accompagnement du Créfo dans leur démarche, à travers des modules dimensionnés sur la durée du congé VAE. Pour les intervenants du Créfo, une formation de deux jours a été mise en place, dont ont bénéficié 30 personnes - une formation qui a abouti à une labellisation interne. Le Créfo a aussi expérimenté en 2008 une formule d'accompagnement et de passage en jury de VAE à distance. Les jurys sont composés de deux employeurs, de deux salariés diplômés et de deux représentants du Créfo : un module de formation spécifique leur est proposé. La quasi-totalité de l'offre de formation certifiante ayant été modularisée, via un important travail de "re-conception" pédagogique, des "blocs de compétence" sont mis à disposition des candidats en cas de validation partielle. Mais ils ne peuvent constituer des "unités capitalisables" que si l'ingénierie de formation et l'ingénierie de certification sont étroitement imbriquées. Au Créfo, s'est mise en place une "cellule de certification" qui a décrit les processus. Une nouvelle responsabilité est ainsi dévolue à l'organisme de formation.

ARTICLE : JOUVENOT Christian, MALOLEPSZY Georges, PEYROT Pascal, *ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, janvier 2008, pp. 68-70

Réf. : h5118

Information conseil en VAE : une pratique d'orientation professionnelle

Cet article met l'accent sur la phase d'information et de conseil en amont de la démarche, en présentant quelques aspects spécifiques du service rendu en Ile-de-France, par les antennes d'information conseil en VAE. Elargissant la perspective, il montre comment, "sous couvert" de la VAE, les enjeux réels du service relèvent du champ de l'orientation professionnelle dans une acceptation plus globale.

ARTICLE : BOUY Isabelle, *ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, juillet 2008, pp. 75-80

Réf. : a3694

Guider ou accompagner en VAE

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est un dispositif d'étayage de l'autre. Il peut de ce fait donner lieu à deux postures contradictoires : le guidage et l'accompagnement. Avoir à l'esprit la nette distinction dans l'étayage de l'autre entre le guidage et l'accompagnement, permet de donner au mot "analyse" le sens d'une écoute, d'une rencontre, où se jouent trois processus fondamentaux : la référenciation, l'orientation par l'action et la problématisation.

ARTICLE : *PRATIQUES DE FORMATION*, Hors-série, Septembre 2007, pp. 21-37

Réf. : f26467 -

Accompagnement VAE : l'accompagné comme objet de savoir, l'occasion d'un travail identitaire

Dans le dispositif des Validation des acquis de l'expérience (VAE), l'objet de savoir qui se joue au sein des pratiques d'accompagnement semble être accompagné avec l'ensemble de son histoire de vie. Ce qui amène ainsi l'accompagné au travers des pratiques singulières de l'accompagnateur à revisiter son processus identitaire.

ARTICLE : *PRATIQUES DE FORMATION*, Hors-série, septembre 2007, pp. 39-58

Réf. : f26469 -

VAE : comment faire plus et mieux ?

Au sommaire de ce dossier sur la Validation des Acquis de l'Expérience notamment :

- Pour réussir, mieux vaut être accompagné ;

ARTICLE : *VISA COMPETENCES*, 2, septembre 2006, 8 p.

Réf. : n2979 -

L'accompagnement en VAE : enjeux, pratiques et perspectives

Cette publication rassemble les actes d'un colloque et notamment les conférences suivantes :

- L'expérience d'accompagnement en validation des acquis permet-elle de développer des

connaissances ?

- Quelle organisation des parcours et quels effets de l'accompagnement ? Réussites et limites d'expériences collectives d'accompagnement en VAE

- L'accompagnement en validation des acquis comme process formateur de l'expérience

- Quels types d'accompagnement de la VAE dans une problématique de l'orientation tout au long de la vie ?

DOCUMENT NUMERIQUE : PROT Bernard, CHAUVET André, LAINE Alex, DEFRENNE Raymonde, 1/7/2005, 87 p.

http://ftp.arftlv.org/portail/documentation/colloque_vae.pdf

Réf. : 6576 -

Comprendre la vae en action sociale : écrire, accompagner, évaluer

Cet ouvrage détaille notamment les dispositifs existants pour accompagner les candidats.

OUVRAGE : CROGNIER Philippe, DUNOD, 1/6/2007, 229 p.

Réf. : L3573 - ORI 3

La VAE comme valorisation des ressources humaines

La validation des acquis de l'expérience (VAE), un outil de gestion des ressources humaines pour manager les compétences et construire les parcours professionnels dans l'entreprise ? L'idée fait son chemin. Dans une approche collective, elle renvoie à des démarches d'accompagnement spécifiques, répondant aux intérêts et aux enjeux des salariés comme de l'entreprise.

ARTICLE : TRAVAIL ET CHANGEMENT, 314, juillet-août 2007, pp. 2-3

Réf. : f24346

Quand le sens de l'activité ordinaire change d'orientation

Cet article se donne pour visée de montrer comment le processus de préparation accompagnée d'un dossier de validation des acquis de l'expérience peut amener le candidat à considérer son orientation professionnelle sous un angle radicalement nouveau. À cette fin l'auteur prend appui sur l'analyse de deux pratiques concrètes d'accompagnement en VAE, avec les effets de reconnaissance qu'elles ont produits, mais aussi sur une longue expérience de ce type de pratique au sein du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, selon une méthode spécifique d'accompagnement et également sur les concepts et modèles d'analyse empruntés pour une part à la clinique de l'activité - principalement ce qui relève de la tension entre concepts quotidiens et concepts scientifiques - et, pour une autre part, aux philosophies de l'existence - en l'occurrence le concept d'historicité et la façon dont il éclaire le rapport entre analyse réflexive du passé et capacité d'infléchir le cours de sa vie à venir.

ARTICLE : EDUCATION PERMANENTE, 171, juin 2007, pp. 126-135

Réf. : n2817

Une pratique de formation d'accompagnateurs en VAE : le retour sur le parcours du candidat

La réflexion qui s'engage à travers cet article a pour objet une séquence de formation sur « le travail sur le parcours » du candidat à la VAE dans le cadre des formations d'accompagnateurs du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Il s'agit de mettre au jour la démarche pédagogique et son évolution. L'auteur identifie les ressources de ce développement de son activité de formatrice dans l'analyse qu'elle a réalisée sur sa propre activité d'accompagnatrice et de membre de jury dans le cadre de la VAE, notamment, à partir d'un travail engagé avec l'équipe clinique de l'activité du CNAM et avec un collectif de pairs formateurs. Le développement de cette activité de formation situe alors l'activité du candidat et l'activité de l'accompagnateur au coeur du processus pédagogique qui tente d'emmener chaque participant à se situer comme un acteur du développement de sa propre activité d'accompagnement.

ARTICLE : EDUCATION PERMANENTE, 171, juin 2007, pp. 105-115

Réf. : n2815

L'accompagnement en VAE : compétences et pratiques pour une fonction nouvelle

Réalisé par des accompagnateurs en VAE du Ministère de l'agriculture, cet ouvrage regroupe à la fois des témoignages de pratiques, des analyses et une théorisation de l'accompagnement des candidats à la VAE. Il montre la diversité des compétences nécessaires pour maîtriser les tâches

inhérentes à cette fonction. D'autre part, en soumettant ces témoignages à l'analyse de Patrick Mayen, spécialiste des interactions en situation de travail et de formation, ils nous permettent de comprendre de quoi sont faites ces compétences et comment elles se construisent dans l'action.
OUVRAGE : COLLECTIF D'AUTEURS, RAISON ET PASSIONS, 1/7/2007, 147 p.
Réf. : L3583 - ORI 3

Pratiques d'information-conseil en VAE : une analyse des pratiques par le réseau des conseillers PRC en Bourgogne

Les divers intervenants de cet ouvrage montrent la diversité des compétences nécessaires pour maîtriser les tâches inhérentes à la fonction de conseiller en vae. Il permet de comprendre en quoi sont faites ces compétences et comment elles se construisent dans l'action.

OUVRAGE : MAYEN Patrick [coord. par], PERRIER Dominique [coord. par], COLLECTIF D'AUTEURS, EDITIONS RAISON ET PASSIONS, 1/9/2006, 180 p.

http://www.c2r-bourgogne.org/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHIER=1294

Réf. : L3605 - ORI 3

L'accompagnement en VAE pour une mise à distance

En quoi et comment la généralisation des TIC peut-elle affecter les pratiques liées à la VAE et notamment les pratiques d'accompagnement des candidats ? Cette contribution tente de poser les bases d'une mise à distance de ce processus de validation qui serait selon les auteurs, rendue possible par un recours accru aux TIC, à condition de l'articuler à un retour réfléchi sur la nature même des activités des agents du processus de validation.

ARTICLE : DISTANCES ET SAVOIRS, 2/2007, vol 5, décembre 2007, pp. 231-243

Réf. : a3511

Les publics peu qualifiés et peu autonomes face à la Validation des acquis de l'expérience

Quelles compétences les professionnels de l'accueil, du conseil, de l'orientation et de l'insertion devraient-ils acquérir pour mieux informer et mobiliser les publics peu qualifiés et peu autonomes afin de les amener à entreprendre une démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la mener jusqu'au bout ? Un CIBC a étudié des exemples d'expériences déjà entreprises ou en cours et interrogé les professionnels qui entrent en contact avec ces publics. Les résultats de ces recherches ont permis d'identifier des compétences nécessaires et de construire une maquette de première formation dont pourraient bénéficier les professionnels concernés.

ARTICLE : PRATIQUES DE FORMATION, Hors-série, septembre 2007, pp. 73-95

Réf. : f26473 -

II – 3 – Le rôle du jury

La VAE... vous avez dit "complexe" ?

Cette contribution se situe au niveau des Universités et de l'"agir évaluatif" des jurys de VAE universitaires. Elle questionne les pratiques développées tant au niveau individuel du juré qu'au niveau collectif des jurys, mais également celles mises en place selon des cultures propres aux établissements, afin de favoriser le développement professionnel des jurys de VAE.

ARTICLE : BACQUET Christophe, ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, novembre 2008, pp. 84-89

Réf. : a3743

De l'analyse de l'activité en jury à la formation des jurys en validation des acquis : histoire d'une migration

Des formateurs de membres de jurys VAE analysent leur propre activité de jury pour développer leur activité de formateurs. L'analyse de l'activité, conduite selon la méthode de l'autoconfrontation croisée de l'équipe clinique de l'activité du CNAM, interroge les styles d'évaluation en jury et l'usage des référentiels. La mise en débat de ces questions dans un collectif de formateurs produit des effets en formation. Ces effets proviennent de la migration des

ressources issues de l'analyse de l'activité de membres de jurys vers l'activité de formation, mais aussi de celle des méthodes de la recherche vers l'activité de formation. Le travail a permis de développer des méthodes de formation visant à mettre les participants en situation de penser leur pratique.

ARTICLE : *EDUCATION PERMANENTE*, 171, juin 2007, pp. 117-126

Réf. : n2816

Enjeux des postures et compétences des jurys VAE universitaires

Les pratiques de Validation des acquis de l'expérience (VAE) dans les universités françaises, impulsées ces dernières années par les politiques nationales et européennes, sont maintenant relativement stabilisées. A partir des expériences menées à ce sujet par le Département des sciences de l'éducation de l'Université de Provence, on s'interroge néanmoins sur la nécessité d'une meilleure formation des jurys, tout aussi bien des universitaires que des professionnels. Très novatrices, les démarches VAE nécessitent, pour être améliorées, des recherches plus qualitatives, notamment sur les fonctionnements des jurys.

ARTICLE : *PRATIQUES DE FORMATION*, Hors-série, septembre 2007, pp. 111-124

Réf. : f26477 -

PLF 2009 : des prestations de service d'appui à la VAE

Le projet annuel de performance (PAP) de la mission "Travail et emploi" est une annexe au projet de loi de finances (PLF) pour 2009. Il récapitule les crédits et les emplois demandés pour l'année à venir en les détaillant par programme, action, titre et catégorie.

Ce document stipule que l'État a prévu au PLF 2009 une subvention pour mettre en œuvre notamment des prestations de professionnalisation de jurys de VAE.

p. 122 : http://www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2009/pap/pdf/PLF2009_BG_TRAVAIL.pdf

INTERNET : Annexe au projet de loi de finances 2009, septembre 2008 , 235 p.

II – 4 – Les guides et les outils

L'accès des salariés à la formation

Dans le cours de sa vie professionnelle, tout salarié peut être amené à entreprendre une formation, soit de sa propre initiative, soit à la demande de son employeur. Ce guide propose une vue d'ensemble des moyens et des dispositifs d'accès des salariés à la formation.

OUVRAGE : MINISTERE TRAVAIL RELATIONS SOCIALES SOLIDARITE, MINISTERE ECONOMIE FINANCES EMPLOI, LA DOCUMENTATION FRANCAISE, 1/3/2008, 206 p.

Réf. : L3657 - FOR 21

Appui renforcé vers la validation des acquis de l'expérience : méthodes et outils de praticiens d'Ateliers de Formation de Base en Pays de la Loire

Un groupe de travail constitué par des praticiens d'ateliers de formation de base de Pays-de-la-Loire, animé par le Cafoc de Nantes, a élaboré ce guide méthodologique pour apporter un "appui renforcé" aux personnes qui ne maîtrisent pas les savoirs de base et qui souhaitent s'engager vers une démarche VAE.

La méthode distingue les moments au cours desquels un appui renforcé est possible : en amont de la recevabilité, entre la recevabilité et le jury, en aval du jury. Le guide présente également les cinq étapes du processus d'intervention ("repérer, mobiliser, orienter, préparer à la validation, suivre") et les sept activités-clés à réaliser (repérage, mobilisation, orientation, soutien, évaluation, médiation, ingénierie).

OUVRAGE : CAFOC NANTES, Avril 2008, 27 p.

Réf. : L3849 - ORI 4

Guide pratique VAE d'Opcalia

Opcalia publie un guide pratique de la VAE destiné aux responsables des ressources humaines et de formation, aux gestionnaires des compétences ainsi qu'aux salariés. Il précise le mode d'emploi du dispositif, présente les financements mobilisables et propose des outils pratiques :- modèles de

convention tripartite de VAE et de programmes d'accompagnement et de validation,- exemple de communication interne sur une démarche collective de VAE,- modalités de validation à travers des exemples de certifications. Des sites Web et les contacts des Opcalia Branches et Régions complètent le document.

http://www.opcalia.com/fileadmin/user_upload/Regions/Telecharger/Guide/Guide_VAE.pdf

INTERNET : Opcalia, juin 2009, 40 p.

Opcalia investit la VAE

Pour faciliter la mise en place d'actions individuelles et collectives, OPCALIA propose un guide pratique VAE à l'usage des directeurs des RH, responsables de la formation professionnelle, gestionnaires de compétences. Ce guide offre un tour d'horizon sur la mise en application de la VAE, illustré d'exemples concrets et de témoignages. Il s'adresse aussi à tout salarié susceptible de s'y engager.

http://www.opcalia-hn.com/images/stories/Guides_pratiques/guidevae.pdf

INTERNET : Opcalia, Centre Inffo, février 2009, 33 p.

Réussir sa démarche de VAE : monter le dossier, passer l'entretien

Ce guide méthodologique s'adresse à tous ceux qui envisagent de faire reconnaître leurs acquis professionnels ou personnels. Il a pour objectif de répondre aux questions que se posent les candidats au moment d'entreprendre une démarche de VAE :

- Pourquoi et comment s'y engager ?
- A qui s'adresser ?
- Quel diplôme choisir ?
- Comment obtenir des financements ?
- Comment préparer l'entretien ?

OUVRAGE : JOSSE Cécile, DUNOD, 1/1/2006, 220 p.

Réf Agence – Antenne de Poitiers : L3412 / Antenne de La Rochelle : L3420

Des outils pour préparer les publics en difficulté à la Validation des Acquis de l'Expérience

Ce document est un guide à l'intention des publics peu lecteurs et peu scripteurs afin de les préparer à s'engager dans une démarche VAE.

OUVRAGE/DOCUMENT NUMERIQUE : CARIF LIMOUSIN, CARIF LIMOUSIN, mai 2009, 148 p.

http://www.prisme-limousin.fr/dl/illet/outils_vae_public_en_difficulte.pdf

Réf. : L3860 - ORI 3

La VAE, quand l'expérience vaut le diplôme

Cet ouvrage explique le fonctionnement pratique de la VAE et détaille l'offre de certification, la procédure, les attentes du jury et les tarifs pratiqués par les organismes valideurs.

OUVRAGE : ADJAS Sofia, LES EDITIONS DEMOS, 1/1/2006, 168 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3391

La révolution VAE

Brochure récapitulative sur la validation des acquis de l'expérience : la démarche, le parcours, le financement, les textes fondateurs, le choix du diplôme, l'accompagnement, les formateurs, premiers bilans après 4 ans...

A la fin de la brochure, des fiches pratiques proposent des adresses utiles, une bibliographie, les autres dispositifs de certification, les règles du congé de validation, un exemple de formulaire de demande de validation....

REVUE : LIAISONS SOCIALES, hors série n°2, Décembre 2006, 66p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3478

III – VAE : application et expériences

III – 1 – Ou se renseigner ?

L'aide de l'Etat au parcours individuel du candidat à la VAE

Pour éviter une déperdition importante des candidats à la VAE après leur première information, l'Etat met en place un dispositif d'assistance aux candidats à la VAE les plus en difficultés.

ARTICLE : CARIF INFO, 220, Novembre 2006, np.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: n2695

Coordonnées des points régionaux conseil en Poitou-Charentes

En Poitou-Charentes, 10 points régionaux conseil VAE informent et conseillent sur la validation des acquis de l'expérience (VAE).

http://ftp.arftlv.org/portail/VAE/Coordonnees_CMRTVAE_Public.pdf

INTERNET : Région Poitou-charentes, 2009.

Evaluation du dispositif d'information-conseil en validation des acquis de l'expérience : rapport final

Cette étude présente les résultats de l'évaluation réalisée sur les régions Centre, Midi-Pyrénées, Nord Pas-de-Calais et PACA et plus particulièrement sur les Points relais conseil en VAE. Elle présente également des axes de progression qui seront à mobiliser dans les années à venir, pour que le système continue de s'améliorer.

OUVRAGE - DOCUMENT NUMERIQUE : DGEFP, Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale, 1/2/2005, 81 p.

<http://www.alfacentre.org/vae/pdf/VAE%20FINAL%20f%E9v%2005.pdf>

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3224

III – 2 – CQP, titres, diplômes, référentiels, RNCP

Bien choisir son diplôme

Cet ouvrage fournit des réponses précises et opérationnelles sur la certification. Qu'est-ce qu'une certification : un diplôme, un titre, un certificat de qualification professionnelle ? A quoi servent les certifications ? Où et comment les rechercher ? Comment les obtenir, grâce à quel parcours de qualification ? Peut-on compléter son parcours en Europe ?

OUVRAGE : HELLOUIN Valérie, CENTRE INFO, octobre 2009, 92 p.

<http://www.centre-info.fr/essentiel/spip.php?article11>

Réf. : L3880 - ORI 1

Educateur spécialisé : quand une branche professionnelle s'implique dans la VAE

A travers son dispositif de soutien à la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé, la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif s'est engagée dans l'encadrement collectif d'un droit individuel. Une évaluation de ce dispositif a permis de formuler des préconisations en matière d'amélioration, d'appropriation et des conditions de déploiement sur d'autres diplômes.

ARTICLE : GABBAI Claire, TRAIT D'UNION, décembre 2008, pp. 1-2

Réf. : f29594

Une démarche innovante de validation des acquis dans le Textile : le Parcours Modulaire Qualifiant (PMQ)

Cet article aborde la mise en place, par le Forthac, de la démarche des PMQ (parcours modulaires qualifiants) dans le textile et l'habillement. Il revient notamment sur l'articulation entre les PMQ et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

ARTICLE : ROYER Xavier, CPC INFO, mars 2009, pp. 35-36

Réf. : n3119

Le dispositif de soutien VAE de la Branche élargi à 7 diplômes

Le dispositif de soutien de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif, permettant à des candidats d'obtenir leur diplôme d'éducateur spécialisé par la VAE, a fait ses preuves. La Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) a décidé de le maintenir et l'a également élargi à sept autres diplômes du secteur.

ARTICLE : UNIFAF, *FORMATION SANTE SOCIAL*, décembre 2008, p. 6

Réf. : n3084

La certification des compétences...

Au service de l'employabilité

Cet ouvrage a pour objectif de fournir de nombreuses données sur le processus de certification ainsi que sur les pratiques en entreprises, mais également de contribuer à promouvoir la certification. Pour traiter cette problématique, il aborde les aspects suivants : la certification au cours de la vie active, la certification et la VAE, la place des CQP dans les branches professionnelles et l'approche européenne des certifications.

OUVRAGE : GARF, décembre 2008, 56 p.

Réf. : L3884 - ORI 4

Valider le BTS : négociation et relation client par la VAE

La finalité de cet ouvrage est d'accompagner le demandeur durant toute sa démarche VAE. Il rappelle dans une première partie ce qu'est le dispositif de VAE (principe, modalités, démarche, procédure, financement), présente le BTS NRC, donne des indications pour compléter les livrets de validation et aider à la reconnaissance des compétences. Il aide à comprendre la place et le rôle du jury dans la démarche, précise l'objectif de l'entretien avec le jury et donne des pistes pour le réussir.

OUVRAGE : MORTIER Patricia, FOUCHER, juin 2008, 157 p.

Réf. : L3703 - ORI 3

Valider les diplômes de l'expertise comptable par la VAE

Cet ouvrage est un guide pratique pour accompagner la démarche de la VAE. Il délivre des informations pour définir le projet et les exigences du métier, élaborer et constituer un dossier pour une VAE. Il donne des indications pour compléter les livrets de validation et aider à la reconnaissance des compétences. Il aide à comprendre la place et le rôle du jury dans la démarche, précise l'objectif de l'entretien avec le jury et donne des pistes pour le réussir.

OUVRAGE : NICOLLE Jean Michel, FOUCHER, septembre 2008, 127 p.

Réf. : L3788 - ORI 3

Valider le BTS Assistant de direction par la VAE

La finalité de cet ouvrage est d'accompagner le demandeur durant toute sa démarche VAE. Il rappelle dans une première partie ce qu'est le dispositif de VAE (principe, modalités, démarche, procédure, financement), présente le BTS Assistant de direction, donne des indications pour compléter les livrets de validation et aider à la reconnaissance des compétences. Il aide à comprendre la place et le rôle du jury dans la démarche, précise l'objectif de l'entretien avec le jury et donne des pistes pour le réussir.

OUVRAGE : MORTIER Patricia, EBRARD Françoise, FOUCHER, juin 2008, 159 p.

Réf. : L3774 - ORI 3

Valider le BTS Management des unités commerciales par la VAE

La finalité de cet ouvrage est d'accompagner le demandeur durant toute sa démarche VAE. Il rappelle dans une première partie ce qu'est le dispositif de VAE (principe, modalités, démarche, procédure, financement), présente le BTS Management des unités commerciales, donne des indications pour compléter les livrets de validation et aider à la reconnaissance des compétences. Il aide à préparer l'oral avec le jury.

OUVRAGE : MORTIER Patricia, RECORSE Franck, VIRTON Yves, FOUCHER, juin 2008, 159 p.

Réf. : L3791 - ORI 3

Valider le diplôme d'aide-soignant par la VAE

La finalité de cet ouvrage est d'accompagner le demandeur durant toute sa démarche VAE. Il rappelle dans une première partie ce qu'est le dispositif de VAE (principe, modalités, démarche, procédure, financement), présente le diplôme professionnel d'aide-soignant, donne des indications pour compléter les livrets de validation et aider à la reconnaissance des compétences. Il aide à préparer l'oral avec le jury.

OUVRAGE : MOIGNAU Anne-Laure, FOUCHER, juin 2008, 127 p.

Réf. : L3784 - ORI 3

Le parcours des candidats à la validation par les acquis de l'expérience des titres et diplômes de titre V : mieux vaut être accompagné et diplômé pour réussir

Cette étude analyse les parcours des candidats à la VAE au niveau V. D'après l'étude, quatre candidats sur dix jugés recevables en 2005 à la VAE pour les titres et diplômes de niveau V ont obtenu une certification complète. Les autres ont pu la valider partiellement, ne pas s'être encore présentés devant le jury, ou encore avoir échoué ; ce cas étant le plus rare. Le taux de validation varie fortement selon les diplômes. Être accompagné dans sa démarche par un organisme spécialisé avantage largement le candidat. Pourtant, la moitié des candidats ne se fait pas accompagner. 16 % des candidats abandonnent avant d'avoir obtenu leur diplôme. Les abandons sont moins nombreux lorsque les candidats ont obtenu au moins une partie du diplôme. Ce sont surtout les demandeurs d'emploi qui décident d'abandonner.

DOCUMENT NUMERIQUE : PREMIERES SYNTHESSES, 34.2, août 2008, 7 p.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2008.08-34.2.pdf>

Réf. : 6637 -

Les candidats à la validation par les acquis de l'expérience d'un titre ou diplôme de niveau V en 2005 : majoritairement des femmes recherchant une certification dans le secteur sanitaire et social

En 2005, les candidats jugés recevables à la VAE pour les titres et les diplômes de niveau V étaient en très grande majorité des femmes se présentant à des certifications dans le domaine sanitaire et social. Contrairement à l'accès à la formation continue certifiante, la VAE profite à des candidats plus âgés. Au moment de leur demande de VAE, un candidat sur dix est demandeur d'emploi et près de neuf sur dix sont salariés. 43 % des candidats possèdent déjà un diplôme au moins équivalent à celui présenté, contre 54 % pour l'accès à la formation certifiante. Lorsqu'ils ont déjà suivi un cursus professionnel en formation initiale, les candidats cherchent en général à obtenir un diplôme dans un domaine différent. Pour sept salariés sur dix, l'environnement professionnel est à l'origine de leur démarche et pour quatre demandeurs d'emploi sur dix, elle est motivée par un projet personnel.

DOCUMENT NUMERIQUE : PREMIERES SYNTHESSES, 34.1, août 2008, 6 p.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2008.08-34.1-2.pdf>

Réf. : 6676 -

Valider et développer les compétences

Les Maisons familiales rurales (MFR) publient une plaquette de présentation des titres du réseau MFR inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (Rncp). Ces certifications, du niveau V au niveau I, sont accessibles par la VAE. Pour chacune d'entre elles une fiche indique les secteurs professionnels concernés, les types d'emploi visés, les compétences développées ainsi que les coordonnées des MFR où elles se préparent.

La plaquette propose également un schéma des parcours d'accès à ces certifications: parcours de VAE, parcours individualisé de formation ou en modules selon les besoins.

ftp://ftp.arftlv.org/portail/VAE/Titres_MFR_2008.pdf

INTERNET : MFR, 2008

Quelles sont les certifications accessibles par la VAE ?

<http://www.travail.gouv.fr/vae/vous-etes-un-particulier/quelles-sont-les-certifications-accessibles-par-vae/644.html>

INTERNET : Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement – mars 2007

Répertoire National des Certifications Professionnelles

Base de données sur les certifications, les titres et les diplômes homologués.

<http://www.cncp.gouv.fr/index.php?page=30>

INTERNET : Commission Nationale de la Certification Professionnelle – mars 2007

CNCP et RNCP, les piliers développement de la validation des acquis

La Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) aura pour mission la constitution et l'actualisation du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience. Il contiendra les diplômes et les titres de droit, les CQP (certificats de qualification professionnelle), les titres sur demande d'organismes de formation. La Commission collaborera avec les organismes certificateurs, les instances consultatives, les observatoires de l'emploi régionaux, nationaux et internationaux.

ARTICLE : *ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, 182, janvier-février 2003, pp. 39-41

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: j1887

Dossier technique : les outils du conseiller en VAE

Les métiers des services à la personne

Ce dossier technique rassemble les certifications de niveau V accessibles par la VAE en Poitou-Charentes dans le secteur des services à la personne.

DOSSIER : *MISSION REGIONALE VAE POITOU-CHARENTES*, 1/5/2005, 44 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3304

VAE : comment faire plus et mieux ?

Au sommaire de ce dossier sur la Validation des Acquis de l'Expérience notamment :

- Titres professionnels du ministère chargé de l'emploi : un parcours de VAE simplifié.

ARTICLE : *VISA COMPETENCES*, 2, septembre 2006, 8 p.

Réf. : n2979 -

CQP - Dans les coulisses de la Validation des acquis de l'expérience

Comment les professionnels qui siègent dans les jurys de VAE décortiquent-ils la vie professionnelle des candidats ? Quels sont leur critère d'évaluation ? Pour percer le mystère, la FAFSEA a demandé à des spécialistes de l'université de Lille 3 de mener l'enquête auprès de jurys des différents certificats de qualification professionnelle (CQP) agricoles.

Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole, ouvrier spécialisé en productions légumières, agent de service de remplacement, salarié agricole qualifié en polyculture : depuis 2002, quatre CQP ont été mis en place à l'initiative des partenaires sociaux dans le secteur agricole dont trois avec le soutien

financier du Fonds social européen pour la période 2002-2005.

ARTICLE : *FAFSEA INFOS*, 74, mai / juin 2005, p. 6

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: 6081

Réflexions sur la dissociation entre formation et certification dans les diplômes professionnels

L'avènement des diplômes professionnels et des référentiels d'activité et de certification, a engendré la dissociation entre certification et formation. A travers un historique, cet article dresse un parallèle entre l'analyse du travail, l'émergence des objectifs de formation jusqu'à l'organisation de la VAP et plus récemment de la VAE. une dernière partie justifie la dissociation entre formation et certification.

ARTICLE : *CPC INFO*, 44, juillet 2007, pp. 13-16

Réf. : n2878

La dissociation formation / certification et la démocratisation de l'accès aux diplômes professionnels

Cet article examine les conditions dans lesquelles la dissociation formation / certification s'est progressivement construite afin de juger de sa pertinence au regard des intérêts des bénéficiaires de la formation professionnelle continue.

ARTICLE : *CPC INFO*, 44, juillet 2007, pp. 17-20

Réf. : n2879

Normalisation européenne et liens formation – certification

A travers l'exemple des licences régissant les activités exercées par les mécaniciens et techniciens de maintenance aéronautique, cet article expose comment se comporte l'évolution actuelle des liaisons formation - certification en France au regard des nouvelles certifications européennes.

ARTICLE : *CPC INFO*, 44, juillet 2007, pp. 27-29

Réf. : n2881

VAE dans l'académie de Nantes : une étude auprès des candidats

Le Cafoc de Nantes a conduit, en 2006, une enquête auprès de candidats à la VAE pour l'obtention d'un diplôme de l'Education nationale, du CAP au BTS, dans l'académie de Nantes. 320 personnes ont répondu. Ainsi, les résultats portent sur les motivations, les effets de la démarche et la perception du processus du point de vue des candidats.

ARTICLE : *TRAIT D'UNION*, 195, mai 2007, pp. 1-3

Réf. : f23885

A la conquête du diplôme

Avec la validation des acquis de l'expérience, les travailleurs sociaux peuvent faire reconnaître leurs années de métier par un diplôme. Un parcours qui est loin d'être une simple procédure. Des candidats témoignent.

ARTICLE : *ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES MAGAZINE*, 24, novembre-décembre 2007, pp. 15-24

Réf. : 6559 -

III – 3 – La VAE en entreprise

La VAE au service des PME

Un guide pratique sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) a été conçu en Poitou-Charentes pour promouvoir et soutenir la mise en œuvre de la VAE dans les PME. L'objectif de ce guide est qu'en informant les responsables, chefs d'entreprise et DRH, sur l'intérêt de la VAE, les salariés soient nombreux à bénéficier de ce dispositif d'accès à la qualification et de développement des compétences.

http://www.poitoucharentes.travail.gouv.fr/fiche/fiche.php?id=116&rub=3&id_ssth=40

INTERNET : DRTEFP, ARFTLV, CNAM, DAVA, DRAF, Universités de La Rochelle et Poitiers, AFPA. 2009

Les entreprises, terrains d'initiative et d'initiation à la VAE

Le système d'information des certificateurs ne permet pas de distinguer, parmi les candidats, ceux qui s'inscrivent dans la VAE dans le cadre d'une initiative purement individuelle de ceux qui relèvent de dispositifs collectifs des entreprises. Mais un nombre croissant émerge à la suite de campagnes d'information réalisées par celles-ci. Deux études récentes conduites par le Céreq à la demande de la Dares (direction des études et statistiques du ministère du travail) et de l'Acse (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) ont permis de rencontrer les protagonistes de ce type de dispositif collectif, de mieux appréhender les finalités poursuivies par les entreprises et de dresser le panorama des différentes formes d'investissements consentis. Ainsi, la VAE constitue un outil de reconnaissance professionnelle et de valorisation des métiers, avec des enjeux de GRH : faire émerger une hiérarchie intermédiaire, donner plus d'objectivité aux pratiques de promotion interne, gérer une grille de classification, etc. Mais elle est aussi l'outil d'une stratégie de sécurisation des trajectoires individuelles. La spécificité des dispositifs collectifs par rapport aux démarches individuelles résident dans une prise en charge collective de la phase amont de la recevabilité, dans l'accès systématique de tous les salariés à une prestation d'accompagnement, et dans une "logique de réussite" réunissant tous les moyens nécessaires. Les études ont également mis à jour des formes d'hybridation entre validation des acquis et formation, beaucoup plus fréquentes que prévu.

ARTICLE : LABRUYERE Chantal, QUINTERO Nathalie, *ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, janvier 2008, pp. 58-64

Réf. : h5116

AXA valorise les parcours de ses syndicalistes

Une formation qualifiante doublée d'une VAE est proposée aux cadres syndicaux chez AXA. Retour sur ce dispositif et tour d'horizon des entreprises qui envisagent de mettre en place cette VAE syndicale.

ARTICLE : ROSSARD Martine, FRANCK Emmanuel, *ENTREPRISE & CARRIERES*, 2 mars 2010, pp. 14-15

Réf. : 7114

La validation des acquis de l'expérience : espace d'initiative du salarié ?

Instaurée par la loi de modernisation sociale de 2002, la validation des acquis de l'expérience (VAE) constitue une application du principe de co-investissement entre employeur et salarié. Mais aujourd'hui, ce nouveau partage des responsabilités tend-il réellement à accroître l'espace d'initiative du salarié, alors que son projet professionnel risque d'achopper sur le pouvoir de décision reconnu à l'employeur ?

ARTICLE : GRANDIN Philippe, *INFFO FLASH*, 16 décembre 2008, pp. 15-21

Réf. : b418

Les entreprises et la VAE : quels usages collectifs du dispositif ?

Les candidatures à la VAE peuvent relever d'une démarche individuelle ou d'un dispositif collectif d'entreprise. L'analyse d'une quinzaine de dispositifs collectifs de VAE mise en place en entreprise montre que ceux-ci répondent à une diversité d'objectifs : valorisation de métiers peu considérés, mobilisation autour de l'avenir d'une profession, accroissement de possibilités de reconversion, sécurisation des parcours professionnels. L'engagement des employeurs dans des opérations collectives se traduit généralement par des investissements importants en matière d'accompagnement, de financement, voire d'outils mis à disposition des candidats qui facilitent la réussite de la démarche.

En contrepartie de ce soutien, l'exercice individuel du droit à la VAE se subordonne au projet de l'entreprise. Même collective, la démarche de VAE nécessite, pour se concrétiser, une forte implication personnelle.

DOCUMENT NUMERIQUE : *PREMIERES SYNTHESSES*, 44.4, octobre 2008, 6 p.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2008.10-44.4.pdf>

Réf. : 6677 -

La VAE en entreprise : une démarche collective qui soutient des projets individuels

La VAE est destinée à faciliter les mobilités sur le marché du travail et à sécuriser les parcours professionnels. Collectivement les acteurs de l'entreprise se sont saisis de ce nouveau droit mais sur le terrain, l'utilisation de la VAE comme un outil au service des politiques de ressources humaines reste encore assez marginale. L'étude passe en revue les ressorts mis en place par les entreprises qui ont développé la VAE, les moyens qu'elles ont mobilisés et la place qu'elles ont laissé aux projets personnels de leurs salariés.

DOCUMENT NUMERIQUE : BROCHIER Damien, KOGUT-KUBIAK Françoise, LABRUYERE Chantal,

QUINTERO Nathalie, *CEREQ, NOTES EMPLOI FORMATION*, novembre 2008, 60 p.

<http://www.cereq.fr/pdf/nef38.pdf>

Réf. : L3757 - ORI 3

« Regards croisés sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) »

Dégager les freins et la valeur ajoutée de la Vae, et permettre aux décideurs d'affiner leurs orientations politiques et les actions à mener tels étaient les objectifs d'un séminaire organisé en février 2008 par l'Université d'Evry-Val-d'Essonne et le PRES « UniverSud Paris ». Ces actes reprennent les extraits les plus significatifs des interventions, notamment celles des tables rondes sur les enjeux de la VAE dans les PME/PMI, dans les grands groupes et les entreprises et dans la fonction publique et les collectivités territoriales. Parmi les questions abordées, "qu'en est-il donc aujourd'hui de la réalité de l'appropriation de la "culture compétences" dans le monde socioprofessionnel et de l'utilisation concrète des outils et méthodes associées telles que la GPEC sachant que "la VAE constitue l'un des leviers naturels de cette GPEC" et que la notion de compétences "est véritablement au coeur du processus de certification qu'est la VAE" ?

DOCUMENT NUMERIQUE : UNIVERSITE EVRY, UNIVERSUD PARIS, avril 2008, 23 p.

http://www.univ-evry.fr/pdf/FC/actes_colloque_VAE_10_04_08.pdf

Réf. : L3662

La VAE dans les accords de branche

Cet article liste les accords de branches prévoyant des dispositions relatives à la VAE.

ARTICLE : DESLANDES Chantal, ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, janvier 2008, pp. 86-89

Réf. : h5121

Les politiques des entreprises en matière de certification et de VAE

Ce document présente les résultats d'une étude menée par le Centre d'études de l'emploi (CEE), le Céreq et l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), à la demande du Ministère chargé de l'emploi. L'étude vise à analyser la façon dont la VAE vient s'inscrire dans des dispositifs collectifs mis en oeuvre par des entreprises ou branches professionnelles et à examiner la place occupée par la VAE dans leur politique de certification. Quinze monographies présentent les démarches de VAE des entreprises ou branches. Une analyse transversale examine les logiques d'utilisation de la VAE par ces acteurs économiques.

DOCUMENT NUMERIQUE : NET DOC, 34, février 2008, 205 p.

<http://www.cereq.fr/pdf/Net-Doc-34.pdf>

Réf. : 6537

Rhône-Alpes : des relais et des leviers pour développer la VAE

La VAE est entrée par la petite porte dans les entreprises. En Rhône-Alpes, pour inciter celles-ci à engager des démarches collectives, le Prao, cellule ressource régionale sur la VAE, Aravis et l'Anact ont mobilisé les organismes paritaires collecteurs agréés (Opcal). L'enjeu : les aider à accompagner des projets d'entreprise.

ARTICLE : TRAVAIL ET CHANGEMENT, 314, juillet-août 2007, pp. 12-13

Réf. : f24352

La validation des acquis de l'expérience dans la fonction publique territoriale

La fonction publique territoriale compte près de 1,7 million d'agents, répartis sur huit filières et qui n'exercent pas moins de 250 métiers différents. Le développement de la VAE y reste limité. Il a fallu attendre la loi du 19 février 2007 pour qu'un droit au congé pour VAE soit accordé aux agents territoriaux. Les obstacles : la spécificité des modalités de gestion des carrières des agents et le rôle relatif que joue la qualification dans leur déroulement. Le diplôme est perçu comme un simple pré-requis aux concours, l'engagement dans la VAE comme une démarche privée avec espoir personnel de reconversion.

La tendance à une approche plus favorable semble enfin se confirmer, avec plus de 1 000 agents qui ont pu s'inscrire dans des actions collectives cofinancées par le CNFPT. L'orientation privilégiée est celle de démarches collectives cofinancées par le CNFPT. L'orientation privilégiée est celle de démarches collectives d'accompagnement. Un système de veille et de suivi des demandes a été mis en place. L'ingénierie de la VAE et les partages d'expériences se développent. Des efforts en faveur d'une meilleure prise en compte de l'expérience, d'une plus grande attention à l'individualisation des parcours et des projets des agents, ainsi d'une plus grande concertation entre les intérêts des individus et ceux des organisations.

ARTICLE : MICLO Frédéric, SAUVAGE Véronique, ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, janvier 2008, pp. 37-40

Réf. : h5111

Histoires de vie : la VAE dans neuf entreprises

Quel est le point commun entre la mairie de Toulouse, des Cat bretons, Axa ou encore Chabrier ? La VAE, utilisée comme véritable outil de gestion des compétences. Quels sont les leviers fonctionnant dans ces entreprises qui ont opté pour cette approche collective de la VAE ? Pour le savoir le cabinet Management par les compétences et la validation des acquis (MCVA) est allé enquêter sur le terrain, à la demande du ministère de l'Emploi, de la Cohésion sociale et du Logement et de la DGEFP. Son objectif : montrer que la VAE peut être un atout collectif, un moyen de construire les parcours professionnels en misant sur les compétences qui permettront à

l'entreprise d'être performante. Neuf entreprises, salariés et chefs d'entreprise, ont ainsi témoigné de leur expérience, de leur réussite comme des freins rencontrés.

ARTICLE : *TRAVAIL ET CHANGEMENT*, 314, juillet-août 2007, pp. 8-9

Réf. : f24350

La VAE, un nouvel outil de certification pour les RH

La VAE a été initialement développée en 2002 à la demande des salariés qui souhaitent transformer leur expérience professionnelle en diplôme. Après un démarrage lent, elle rencontre aujourd'hui un succès toujours croissant, tant dans les TPE que dans les PME. Quatre points de vue pour aider à la réflexion : - Sylvie Boursier, chargée de mission à la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) ; - Jean-Paul Sancy, chargé de mission pour la formation professionnelle à la CFDT ; - Gilles Schildknecht, chef de la mission de la VAE au ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; - Josette Layec, directrice d'études à l'institut Management par les compétences et la validation des acquis (MCVA) et maître de conférences à l'université de Tours.

ARTICLE : *TRAVAIL ET CHANGEMENT*, 314, juillet-août 2007, pp. 4-6

Réf. : f24348

La VAE, une reconnaissance certifiée

Au regard des expériences menées dans les PME du Nord-Pas-de-Calais qui intègrent une démarche collective de VAE à un projet de développement, il en ressort, chez les salariés, un réel sentiment de reconnaissance professionnelle et relationnelle avec la direction.

ARTICLE : *TRAVAIL ET CHANGEMENT*, 314, juillet-août 2007, pp. 10-11

Réf. : f24351

La profession se mobilise pour la validation des acquis de l'expérience dans les entreprises artisanales

Valoriser son expérience peut être un formidable tremplin pour accéder à de nouvelles responsabilités ou évoluer dans son travail. Pourtant, cette possibilité n'est pas encore assez connue des entreprises et de leurs salariés. Leurs enquêtes conduites par les organisations professionnelles montrent la méconnaissance fréquente des chefs d'entreprise envers la Validation des acquis de l'expérience (VAE) et les nombreux freins à l'intégrer dans un management des emplois et des compétences.

ARTICLE : *TRAIT D'UNION*, 203, mars 2008, p. 6

Réf agence : -Antenne de La Rochelle

VAE et entreprise - "Une construction chemin faisant"

Cet article revient sur l'action du CNAM Poitou-Charentes qui a été mandaté pour conduire des actions de sensibilisation des entreprises à l'utilisation de la VAE. C'est la forme de la recherche action qui a été choisie pour mener cette action de sensibilisation. Ce rapport en présente les objectifs, les questions traitées, les axes de travail engagés avec les structures participantes et les pistes de travail à poursuivre.

ARTICLE : *REPERES*, 64, décembre 2006, 32 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: 6299

La VAE dans les entreprises : un atout collectif ?

Etude des cas pratiques dans les TPE, PME/PMI et collectivités territoriales.

L'adoption de la loi du 17 janvier 2002, l'accord interprofessionnel de décembre 2003 et la loi du 4 mai 2004 ont contribué à renforcer les démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE) dans un cadre collectif.

Qu'en est-il aujourd'hui des pratiques collectives de VAE dans les organisations ? Quels sont les salariés et les entreprises qui en bénéficient ? Y a-t-il des pré-requis pour intégrer la VAE dans l'entreprise ? Quelles difficultés doivent être surmontées par l'entreprise et par les salariés ? Quelles sont les sources d'information, d'accompagnement et de financement ? Quels effets pour les salariés et pour l'entreprise ? Cette étude, menée pour le compte de la DGEFP, par l'institut Management, compétences, validation des acquis (MCVA) du Cnam, et les témoignages

d'acteurs directement impliqués dans l'action sur les territoires permettront d'éclairer toutes ces questions.

OUVRAGE : LAYEC Josette, LEGUY Patrice, MCVA, *Ministère de l'Emploi, de la Cohésion Sociale et du Logement*, 1/5/2006, 134 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3369

DRH, salariés : sachez utiliser la VAE

L'auteur explique en quoi la VAE, de par sa contribution au développement des compétences et la compétitivité des entreprises, est devenu un outil de gestion et de développement des ressources humaines.

OUVRAGE : TIBI-COGNET Nathalie, *EDITIONS EMS*, 1/1/2006, 350 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3386 Réf Agence - Poitiers : I3413

Les politiques des entreprises en matière de certification et l'utilisation de la validation des acquis de l'expérience

Cette étude rend compte de la façon dont des entreprises, des branches professionnelles et des associations se sont appropriées la VAE. Quinze monographies ont donc été réalisées auprès d'acteurs économiques de façon à rendre compte des motivations qui ont été les leurs lors du recours à ce nouvel outil. Si la certification ne constitue pas une fin en soi pour les entreprises qui ont fait appel à la VAE, on constate néanmoins que cette dernière constitue bel et bien un outil de gestion des ressources humaines mis au service d'une stratégie plus large dont l'étude rend compte.

DOCUMENT NUMERIQUE : *RAPPORT DE RECHERCHE*, 46, mai 2008, 225 p.

<http://www.cee-recherche.fr/fr/rapports/46->

[RappR_Politique_certification_validation_experience.pdf](http://www.cee-recherche.fr/fr/rapports/46-RappR_Politique_certification_validation_experience.pdf)

Réf. : 6582 –

III – 4 – La VAE dans les branches professionnelles

Les activités et les métiers du secteur social, médico-social et petite enfance

Dans le cadre de la promotion des contrats aidés et, plus largement, pour améliorer la connaissance des activités et métiers du secteur social, médico-social et de la petite enfance, le ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville a mis au point un guide à l'usage de Pôle Emploi, en concertation avec l'établissement.

Le document présente les chiffres clés et les structures du secteur, les métiers du travail social et de la petite enfance ainsi que deux enjeux de leur valorisation, le recours aux contrats aidés (avec des fiches d'emplois types) et l'utilisation de la VAE vers les diplômes sociaux et paramédicaux.

DOCUMENT NUMERIQUE : *MINISTERE TRAVAIL RELATIONS SOCIALES SOLIDARITE*, Juillet 2009, 36 p.

[tp://ftp.arftlv.org/portail/documentation/Guide_activites_metiers_secteur_social.pdf](http://ftp.arftlv.org/portail/documentation/Guide_activites_metiers_secteur_social.pdf)

Réf. : L3859 - ORI 1

Les pratique de validation des acquis de l'expérience dans les collectivités

La mise en oeuvre du dispositif de VAE est encore récente dans la fonction publique territoriale. Si certaines collectivités se sont intéressées au dispositif dès 2002, d'autres viennent juste de le mettre en place.

Toutefois, les nouvelles dispositions de loi du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale renforcent l'intérêt pour la démarche de validation des acquis de l'expérience.

Pour ces raisons, un rapport d'étude de la Direction de la prospective du Centre national de la fonction publique territoriale (Cnfpt) a fait la synthèse des pratiques, des processus d'engagement dans la VAE, des dispositifs développés et les difficultés rencontrées par les collectivités pour mettre en place la VAE

DOCUMENT NUMERIQUE : *CNFPT*, mai 2009,

<http://www.observatoire.cnfpt.fr/documents/062009/160609164227RapportVAEdanslescollectivits.pdf>

Réf. : L3853

La profession se mobilise pour la validation des acquis de l'expérience dans les entreprises artisanales

Valoriser son expérience peut être un formidable tremplin pour accéder à de nouvelles responsabilités ou évoluer dans son travail. Pourtant, cette possibilité n'est pas encore assez connue des entreprises et de leurs salariés. Leurs enquêtes conduites par les organisations professionnelles montrent la méconnaissance fréquente des chefs d'entreprise envers la Validation des acquis de l'expérience (VAE) et les nombreux freins à l'intégrer dans un management des emplois et des compétences.

ARTICLE : *TRAIT D'UNION*, 203, mars 2008, p. 6

Réf. : f26925 -

Sanitaire et social : la VAE, un outil à combiner pour construire des parcours professionnels

La VAE a suscité un engagement immédiat auprès des professionnels de la santé et du secteur médico-social. L'Association nationale pour la formation des personnels hospitaliers (ANFH) a accompagné cet essor. Le secteur s'y est engagé après un travail important de réingénierie des diplômes, visant à intégrer la dimension réglementaire des professions du soin. 13 000 demandes recevables ont été enregistrées dès 2005, première année de fonctionnement du dispositif. Trois diplômes du secteur de la santé et douze diplômes du secteur social sont aujourd'hui accessibles par la VAE. Un accord-cadre signé en 2005 sur la formation et la qualification des personnels a prévu 4 400 actions d'accompagnement à la VAE et de formation sur 2005-2007, avec une prise en charge financière de ces formations diplômantes par la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et l'ANFH. Un dispositif destiné à des publics de faible qualification, qui en 2008 a été élargi aux personnels intervenant dans les établissements accueillants des personnes handicapées et des personnes âgées. Parallèlement, des conseillers formation de l'ANFH confortent actuellement leurs compétences par un cursus à la chaire de formation des adultes du Cnam. La VAE induit un changement de fond pour la formation et les instituts de formation. Le travail se poursuit avec l'ouverture prochaine de nouveaux diplômes du domaine de la santé à la VAE. La construction du Répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière a confirmé l'existence de "blocs de compétences" partagés entre les métiers.

ARTICLE : JULIEN Françoise, *CENTRE INFFO, ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, janvier 2008, pp. 41-44

Réf. : h5112

La validation des acquis de l'expérience dans la branche des salariés du particulier employeur

Les métiers pour lesquels on a longtemps utilisé les termes de domestiques - perçus comme "à la portée de toute personne" - font partie de ceux où les identités professionnelles peinent à se reconnaître et à se faire reconnaître. Par le biais d'un titre professionnel, la société donne à ces métiers un statut à part entière et aux personnes qui les exercent une véritable identité. La liste précise des activités éligibles au chèque emploi-service universel (Cesu) est une première base. Traditionnellement, ces activités sont fédérées par deux branches professionnelles : l'aide à domicile et celle des salariés du particulier employeur (depuis peu, se structure aussi la branche des services à la personne, champ concurrentiel lucratif). La Fédération des particuliers employeurs (Fepem) a créé l'Institut Fepem des emplois familiaux (Ifef), qui coordonne un réseau de 200 organismes de formation et qui est le certificateur pour sa branche. Le titre "employé familial polyvalent" et les CQP "garde d'enfant à domicile" et "assistant de vie" sont désormais accessibles par la VAE. Les dossiers de recevabilité sont souvent le témoignage de parcours chaotiques avec des demandes criantes de reconnaissance. Les candidats sont invités à suivre un module d'accompagnement réparti en une séance collective (présentation de soi, description d'une tâche précise, etc), une de travail individuel d'écriture du dossier, une de mise en pratique (démonstration du savoir-faire) avant le dernier temps, celui du jury. Et parallèlement, l'Institut Fepem et la branche conduisent les organismes labellisés à réinterroger leurs pratiques pédagogiques, vers de formes d'apprentissage basées sur l'expérience et la coproduction du savoir.

ARTICLE : HOEUW Frédéric, *ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, janvier 2008, pp. 53-57

Réf. : h5115

VAE collective chez Seb Moulinex en Mayenne

Après avoir développé des parcours qualifiants en entreprise par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) pour des demandeurs d'emplois et des personnes licenciées économiques, la Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) de Mayenne décide, en 2007, d'impulser des actions collectives de VAE en entreprise et dans les structures d'insertion par l'activité économique.

ARTICLE : *TRAIT D'UNION*, 202, février 2008, pp. 5-6

Réf Agence : Antenne la rochelle f26893

VAE, déjà 5 ans d'expérience

Ce dossier fait le point sur la mise en place de la VAE pour les diplômés de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale.

Au sommaire :

- VAE, quel financement par Unifafa ? Quels diplômes ? ;
- la VAE dans le cadre du dispositif de droit commun ;
- la VAE Educateur spécialisé ;
- la VAE Aide-soignant ;
- la VAE au service des EHPAD ;
- Le jury : une nouvelle compétence en émergence ? ;
- un rôle nouveau pour les formateurs.

ARTICLE : *FORMATION SANTE SOCIAL*, 9, avril-mai 2007, pp. 8-21

http://www.promofaf.fr/adherent/Services_plus/publications.asp

Réf. : 6425

La validation des acquis de l'expérience dans le champ des diplômes du secteur sanitaire

Cet article revient sur l'impact de la vae dans les professions sanitaires et plus particulièrement médicales. Il évoque les enjeux économique, technique et social de l'application de la VAE dans ce secteur.

ARTICLE : *CPC INFO*, 43, février 2007, pp. 19-21

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: n2728

Travail social et VAE : le parcours du combattant

Si la VAE est particulièrement attendue dans le champ de l'aide à domicile, elle semble poser davantage de problème pour les autres diplômes.

Ce dossier fait le point sur l'introduction de la validation des acquis de l'expérience dans le secteur social. Il en décrit les différentes étapes ainsi que les nécessaires adaptations du processus de validation à ce secteur où l'on dénombre de nombreux candidats potentiels.

ARTICLE : *LE JOURNAL DE L'ACTION SOCIALE*, 93, janvier 2005, pp. 21-28

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: b18

VAE et travail social

Cet ouvrage détaille le dispositif et les modalités d'accès à la VAE pour les diplômes suivants :

- Le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ;
- Le diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ;
- Le diplôme d'Etat d'assistant de service social ;
- Le diplôme d'Etat de médiateur familial.

OUVRAGE : *ACTUALITES SOCIALES HEBDOMADAIRES*, Supplément au n°2398 des ASH du 11 mars 2005, Mars 2005, 106 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3213

"Responsable de dispositifs de formation" : quand la VAE bénéficie aussi aux formateurs d'adultes !

La professionnalisation des formateurs se développe en réponse à la complexité croissante des situations qu'ils rencontrent, ainsi qu'aux exigences de plus en plus fortes des acheteurs. Depuis 2002, les demandes de VAE pour le titre "Responsable de dispositifs de formation" n'ont cessé d'augmenter au Cafoc de Nantes.

III – 5 – VAE et publics particuliers

Certifié compétent ! Accompagner une personne en situation de handicap mental dans la certification de ses compétences

1,4 million de personnes sont en situation de handicap mental. Aborder le thème de la qualification nécessite de décentrer le regard porté sur ce handicap. Les savoir-faire de ces travailleurs ont longtemps été ignorés, comme le souligne Bernadette Grosyeux, directrice générale du Centre de la Gabrielle et des Ateliers du Parc de Claye. L'intégration au processus de VAE (validation des acquis de l'expérience) est un important facteur de changement. Une révolution dans le monde du handicap, qui jusqu'alors était considéré comme à part, frappé d'"irrémissible". La VAE prend en compte les désirs d'évolution. Au Centre de la Gabrielle, le parti pris a été de s'inscrire dans le dispositif de droit commun. Seules ont été adaptées les modalités d'accompagnement. Chaque candidat a décidé lui-même de suivre le processus. Les chefs d'équipe ont été formés et ont fourni un réel effort au plus près des travailleurs, pendant les deux années de préparation. Au final, si les validations partielles ont pu décevoir certains salariés, tous ont déclaré avoir beaucoup appris : entraînement à la prise de parole, prise de conscience des gestes professionnels, etc. En perspective : un projet de pôle francilien intitulé "Cap VAE". Et un témoignage : "il ne sert à rien d'envisager l'intégration de personnes en situation de handicap mental dans l'entreprise si on ne prévoit pas leur évolution".

ARTICLE : SOCQUET-JUGLARD Samuel, ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, novembre 2008, pp. 11-16
Réf. : a3753

Mission validation des acquis

De nombreux intérimaires sont des actifs expérimentés. Leurs compétences acquises durant leurs différentes missions peuvent leur permettre d'obtenir une validation des acquis et de l'expérience. Cet article présente l'action de Manpower qui s'est engagé à repérer les salariés dans le cadre d'une convention avec la DRTEFP.

ARTICLE : ARF INFO, octobre 2008, p. 18
Réf. : n3166

La validation des acquis de l'expérience bénévole, un droit à promouvoir

Le désintéressement est encore souvent perçu comme de "l'amateurisme". Mais les dispositions relatives à la VAE reconnaissent la valeur des acquis de l'expérience bénévole, s'ils sont de "nature professionnelle", d'une durée significative, et qu'ils peuvent être prouvés. Des études et des expérimentations ont été menées par de grands réseaux associatifs, il ressort que les candidats éprouvent des difficultés à exprimer leur expérience souvent foisonnante. Les associations craignent d'ailleurs que la VAE vienne à dénaturer le "don de temps". Du côté des certificateurs, elle se heurte à la culture du diplôme et du contrat de travail calé sur une convention collective. Il est vrai que certaines associations "recrutent" des bénévoles sur la base de véritables fiches de poste. En 2004, un groupe de travail (ministères et groupements associatifs) s'est réuni pour trouver une méthode d'élaboration d'un classeur des expériences bénévoles. Car le contenu et les finalités des "passeports", "carnets" et autres "livrets du bénévole" sont d'une extrême diversité. Seul un document homogène peut permettre de décrire les activités réellement exercées et le contexte dans lesquelles elles s'exercent, avec des renseignements sur les formations suivies. "L'attestation d'activité bénévole" peut jouer ce rôle. Et parallèlement, un "guide de repérage des acquis bénévoles" a été mis au point pour aider les jurys.

ARTICLE : MARREC Nancy, GAUTIER Sébastien, ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE, janvier 2008, pp. 32-36
Réf. : h5110

Les travailleurs handicapés et la validation des acquis de l'expérience

Les personnes handicapées doivent pouvoir bénéficier du dispositif de VAE, notamment grâce à la création de ressources et outils avantageant la mise en oeuvre des actions de validation. Ce dossier professionnel présente quelques expériences des actions issues de la base de données RAR (Recueil d'actions repérables) du Centre national de recherches et de ressources pour la formation professionnelle des travailleurs handicapés (Cnfh de Roiffé, Poitou-Charentes). Il est accompagné d'un rappel des textes législatifs et d'un survol de la littérature professionnelle. Une bibliographie complète le dossier ainsi qu'une liste des sites Internet.

OUVRAGE : AFPA-CNTH, CTNERHI, 1/1/2006, 97 p.

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3399

Accès à une vae active pour les ouvriers d'établissement de services et d'aides par le travail

Réflexions sur l'accès à une vae pour les ouvriers des établissements de services et d'aides par le travail (esat) dans la cadre d'un master2. Reconnaissance du handicap, mise en place d'un accompagnement adapté, méthodologie et actions à mener pour une meilleure adaptation professionnelle.

DOCUMENT NUMERIQUE : SOUET Marc, UNIVERSITE F.RABELAIS TOURS, 1/6/2007, 189 p.

<http://www.ctnerhi.com.fr/images/lettres/vaesouet.pdf>

Réf. : L3625 -

Travailleurs handicapés : reconnaître leur expérience

L'ouvrage relate une démarche innovante d'intégration professionnelle d'handicapés issus d'établissements et services d'aide par le travail protégé (Esat). Initiée par deux directeurs d'Esat, cette démarche regroupe une vingtaine d'établissements en Bretagne et bénéficie à plus de cinq cent travailleurs handicapés.

OUVRAGE : LEGUY Patrice, ERES, 1/1/2007, 139 p.

Réf. : L3653 - ORI 3

VAE dans une entreprise de travail adapté

En combinant un processus de formation avec une démarche VAE et un travail sur l'organisation apprenante, le centre Afpa de Pau réalise une expérience innovante avec des travailleurs handicapés.

ARTICLE : VISA COMPETENCES, 1, juin 2006, p. 28

Réf. : n2946 -

VAE et détenus : maison centrale de Saint Martin de Ré

Accompagnés par la Direction Régionale des Services Pénitentiaires, la Maison Centrale de St Martin de Ré (17) encourage les détenus à se valoriser par la formation et la VAE.

ARTICLE : CARIF INFO, 222, janvier 2007, pp. 8-9

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: n2719

Quand des candidats en situation d'illettrisme inscrits dans une démarche de VAE, développent le désir de se former au delà et le projet de se professionnaliser

L'objet de cet article est l'étude du cheminement de candidats en situation d'illettrisme. Ce dispositif dont la fonction est l'acquisition des savoirs de base et/ou la réalisation d'une remise à niveau, nécessaire à la constitution du dossier VAE est auxiliaire à la VAE : il en a l'origine et la perspective, et pourtant, il se situe hors d'elle, puisqu'il en travaille les conditions de possibilité.

ARTICLE : PRATIQUES DE FORMATION, Hors-série, septembre 2007, pp. 61-71

Réf. : f26471 -

De la flexibilité à la sécurisation des parcours professionnels : l'outil VAE et les intérimaires

Cet article montre comment la VAE peut viser la sécurisation des parcours des travailleurs intérimaires.

ARTICLE : SAVOIRS, Hors série, octobre 2007, pp. 83-95

Réf. : n2987 -

Valider ses acquis professionnels sans maîtriser ni écriture, ni calcul

La loi de modernisation sociale permet à toute personne de faire reconnaître ses compétences par la Validation des acquis de l'expérience (VAE). Comment faire pour que des personnes qui ne maîtrisent pas les savoirs de base ne soient pas tenues à l'écart de ce nouveau droit ?

ARTICLE : *TRAIT D'UNION*, 202, février 2008, p 3

Réf agence : antenne de la Rochelle f26891

CONCLUSION – Bilan et Perspectives

Rapports et Etudes

Rapport du médiateur Éducation nationale et Enseignement supérieur

Le médiateur de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur consacre une partie de son rapport annuel à la VAE et présente plusieurs propositions pour contribuer à son développement dans le cadre de la formation continue : – préciser le champ d'application de la VAE et garantir l'accès par VAE à tous les diplômes à finalité professionnelle. Le médiateur propose que soit clarifiés les textes concernant le lien entre RNCP et VAE et qu'Éducation nationale comme Enseignement supérieur publient la liste de leurs diplômes non accessibles ; – mieux informer les candidats et l'ensemble des acteurs de la VAE et notamment informer les agents de la fonction publique de l'existence de dispositifs d'aides à la VAE via l'information des services et organismes chargés de la formation des personnels ; – améliorer le fonctionnement des jurys de VAE et examiner le fonctionnement des jurys de VAE délivrant des diplômes autorisant une activité commerciale. Le médiateur préconise en outre, la facturation des coûts d'organisation des jurys ; – quantifier le nombre de personnes potentiellement concernées par la VAE par bassin d'emploi, filière professionnelle et niveaux de qualification pour vérifier que l'offre VAE est adéquate et mettre en oeuvre ce qui peut aider à mieux connaître le vivier de la VAE, en particulier dans l'enseignement supérieur.

Il est également question d'examiner les causes des disparités constatées entre les académies, de renforcer l'accompagnement des candidats VAE et que les services académiques se mobilisent dans ce sens.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000294/0000.pdf>

INTERNET : La documentation française, juin 2009, 119p.

Groupe de travail sur la validation des acquis de l'expérience

Le rapport propose une réflexion sur la VAE. Le groupe de travail préconise des modifications ou amélioration du système en vigueur. Il pense que les Régions devraient affirmer leur rôle pilote dans ce domaine et prévoit une évolution du rôle des CCREFP en matière de VAE. Il propose la mise en place d'un « kit VAE » au sein des agences de Pôle emploi, pour que les personnes puissent trouver l'information, des conseillers et une boîte à financement, claire et lisible. Enfin la mise en place d'une démarche qualité afin de faciliter le parcours des candidats à la VAE.

DOCUMENT NUMERIQUE : MERLE Vincent, COMBES Marie-Christine, LA DOCUMENTATION FRANCAISE, décembre 2008, 48 p.

http://www.minefe.gouv.fr/directions_services/sircom/emploi/090108rapport_validation_acquis_experience.pdf

Réf. : L3768

Valoriser l'acquis de l'expérience : Une évaluation du dispositif de VAE

Ce rapport vise à examiner les raisons des difficultés de développement de la VAE. Il formule plusieurs propositions d'actions qui participent d'un renforcement des moyens accordés à la VAE de manière à améliorer le dispositif pour assurer son développement et un accroissement conséquent du nombre de VAE délivrées.

DOCUMENT NUMERIQUE : BESSON Eric, 1/9/2008, 76 p.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/084000590/0000.pdf>

Réf. : L3661 -

Quelles perspectives pour la VAE ? Rapport au Parlement

La Loi du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, créant la validation des acquis de l'expérience (VAE), stipule que, cinq ans après l'entrée en vigueur de ce dispositif, un rapport d'évaluation sera adressé par le Gouvernement au Parlement. Le rapport estime que le dispositif doit faire l'objet de davantage de suivi et d'un approfondissement. Organisé en quatre chapitres, le rapport traite de La Loi et sa genèse, de la mise en oeuvre du dispositif de VAE, des résultats atteints et une dernière partie aborde des questionnements et ouvre des perspectives.

DOCUMENT NUMERIQUE : DGEFP, CEREQ, DARES, 1/12/2007, 34 p.

http://www.centre-info.info/IMG/doc/Rapport_VAE_final-envoye_Parlement-2.doc

Réf. : 6527

La validation des acquis de l'expérience à l'éducation nationale - Rapport 2005-111

Ce rapport porte sur la mise en oeuvre de l'accès à l'éducation et la formation tout au long de la vie par l'éducation nationale. Il privilégie l'étude des modalités d'accès à la validation des acquis de l'expérience, trois années après la loi de modernisation sociale du 17/01/2002. Ce rapport est élaboré à partir d'informations recueillies auprès des autorités académiques et des observations effectuées dans 22 académies. Il s'ordonne en cinq parties :

- le contexte national et son évolution depuis 1992,
- la VAE à l'éducation nationale,
- la gestion du dispositif,
- les préconisations.

DOCUMENT NUMERIQUE : PIGEASSOU Jean, VIMONT Daniel, *Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Inspection Générale de l'Education Nationale et de la Recherche*, 1/11/2005, 50 p.

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igaen/rapports/vae_2005.pdf

Réf Agence - Antenne de La Rochelle: L3445

A NOTER : Sous l'égide du réseau Inter régional des CARIF-OREF, un groupe de travail « Statistiques et suivi des parcours VAE » s'est fixé comme objectif de formaliser un bilan statistique national de la VAE afin que chaque région dispose d'un outil de référence commun et d'éléments de comparaison utiles au pilotage des politiques en faveur du développement de la VAE.

Un tableau de bord a été réalisé en juin 2008 à partir de données recueillies en 2005 et 2006, en concertation avec la DGEFP et la commission formation de l'Association des régions de France (ARF). Le prochain tableau de bord prendra en compte les données 2007 et 2008 (la collecte est en cours).

Articles et Ouvrages

La VAE en 2008 au Ministère chargé de l'Emploi

En 2008, 10 700 dossiers de candidature ont été jugés recevables pour les titres professionnels du Ministère chargé de l'Emploi, soit 5 % de plus qu'en 2007. Plus des deux tiers des candidats ont entre 30 et 49 ans. Les femmes sont toujours plus nombreuses que les hommes à se présenter à une épreuve de validation (62 % contre 38 %) ; les titres présentés sont de nature différente, les femmes se positionnant davantage sur des titres concernant les services (95 % contre 46 % pour les hommes), les hommes sur ceux de l'industrie et du bâtiment (54 % contre 5 % pour les femmes). Les titres professionnels les plus demandés sont majoritairement de niveau V, notamment le titre d'Assistant de vie aux familles, même si les demandes les concernant sont en régression depuis 3 ans. Les demandeurs d'emploi, près de deux fois plus nombreux à se présenter à une épreuve de validation que les salariés, sont également plus nombreux à n'avoir rien validé, et parmi eux, les femmes plus que les hommes (12 % de femmes pour 10 % d'hommes).

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/2010-010.pdf>

INTERNET : Premières Informations, Premières Synthèses . DARES. Février 2010, n° 010.

VAE : cinq ans d'expérience

REVUE : *Actualité de la formation permanente*. Centre Inffo, n° 212, janvier-février 2008

Cette revue sera bientôt disponible au centre de ressources de l'ARFTLV

VAE : évaluation quinquennale

A la suite de la présentation par le gouvernement du rapport d'évaluation "quinquennale" sur la VAE, en décembre dernier, *Actualité de la formation permanente* a donné la parole à plusieurs acteurs clés de la VAE. Quelle place occupe aujourd'hui le dispositif, quels sont les atouts ? Sa mise

en oeuvre a été relativement complexe pour les acteurs, mais l'année 2006 a marqué un tournant, avec l'annonce par l'Etat de nouvelles mesures en faveur de la VAE. Grâce à lui, les ministères certificateurs se sont fédérés autour d'un projet commun en mutualisant et en capitalisant leurs pratiques, et un certain nombre d'outils, à destination des entreprises comme des individus, ont pu voir le jour. Le ministère de l'Education nationale s'est tout de suite investi en faveur de la VAE, avec la volonté d'améliorer constamment le dispositif déjà existant.

Le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports milite pour une meilleure reconnaissance des compétences acquises dans le cadre d'activités bénévoles. Au sein des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), le développement de la VAE est récent, mais le CNFPT et l'ANFH, notamment, favorisent son développement. Les Régions sont également des acteurs incontournables de la VAE, sur le terrain de l'information-conseil, de l'accompagnement des candidats comme de la prise en charge financière. Au niveau des branches professionnelles, la VAE a été ressentie comme une réelle opportunité, et de nombreux accords de branche ont été conclus. L'Agefos-PME et la branche des salariés du particulier employeur, notamment, se sont montrés très actifs. Quant aux entreprises, elles prennent le dispositif à leur compte, dans le cadre de démarches collectives, comme l'explique le Céreq et le démontre Affinion International. Les organismes de formation se sont également adaptés à la VAE, l'expérience du Créfo en témoigne. Enfin, les instances européennes s'intéressent de près à la VAE, qu'elles rapprochent de la mise en oeuvre des systèmes de transfert de "crédits" pour la formation professionnelle, et des projets de cadres de certification.

ARTICLE : BRUNEAU Nadia, *ACTUALITE DE LA FORMATION PERMANENTE*, janvier 2008, pp. 7-10
Réf. : h5104

La validation des acquis de l'expérience entre dans les moeurs

La revue traite de la vae sous plusieurs chapitres :

- Validation des acquis de l'expérience : constat du passé ou promesse d'avenir ? par Hugues Bertrand
- La validation des acquis de l'expérience : entre poursuite et inflexion du modèle français du diplôme par Anne-Juliette Lecourt et Philippe Méhaut
- Genèse de la loi de janvier 2002 sur la validation des acquis de l'expérience par Vincent Merle
- L'avènement des "savoirs expérimentiels" par Yves Lochar
- Pour sortir des idées fixes sur l'évaluation par Bruno Prot
- L'accompagnement à la VAE des demandeurs d'emploi : fiabiliser une prestation en devenir, l'expérience de la Région Ile-de-France par Julie Micheau et Claude Szattan
- La VAE : vers la construction d'une politique publique régionale ? par François Aventur, Renaud Damesin et Carole Tuchsirer
- Le développement de la VAE dans un groupe de services : la difficile propagation d'un investissement partenarial par Damien Brochier
- Usages collectifs et exercice du droit individuel à la VAE par Marie-Christine Bureau, Marie-Christine Combes et Solveig Grimault

DOCUMENT NUMERIQUE : LA REVUE DE L'IRE, 55, Mars 2007,

<http://www.ires-fr.org/No-55-2007-3-Numero-special-La>

Réf. : 6680 -

En savoir plus sur la VAE :

http://www.arftlv.org/MENU/150/Menu_VAE_Certification.aspx

Menu : Grands dossiers /VAE - Certifications